



Edité par l' Agence Mauritanienne d'Information

HORIZONS

Magazine mensuel

N73\ Octobre\2026



**Mauritanie: une diplomatie
d'équilibre, de paix et de coopération**



Programme du Président de la République :

4 Une forte ascension diplomatique de la Mauritanie

7

Le ministre des Affaires étrangères à Horizons :
Rayonnement de la Mauritanie à l'extérieur et renforcement de sa présence aux niveaux régional et international



10

Présidence Mauritanienne de l'Union Africaine: Un bilan honorable

Concertation, réformes institutionnelles et défense des priorités africaines

14

Présidence Mauritanienne de la BAD :

Rayonnement diplomatique éclatant

17

M. Ismail Ould Cheikh Ahmed porté à la tête de l'OCI :

Le triomphe d'une diplomatie mauritanienne conquérante



19

La Mauritanie déploie sa diplomatie pour porter Dr Coumba Bâ à la tête de la Francophonie

22

La diplomatie mauritanienne et l'affirmation d'une puissance d'équilibre

28

La Mauritanie, une voix qui compte sur la scène internationale

36

La diplomatie mauritanienne renforce son rayonnement régional et international

HORIZONS

Magazine mensuel



Revue Mensuelle Editée par l'Agence Mauritanienne d'Information (AMI)

Directeur de Publication

Mohamed Taghiyoullah LEDHEM,
Directeur Général de l'AMI

Directeur de la Rédaction

Sneiba Mohamed

Rédacteurs en Chef :

Khalilou Diagana
Abderrahmane Ould Cheikh

Chef Desk Maquette

Elhadrami Ould Ahmedou
Tel : +(222) 47 00 00 55
had.mac@gmail.com

Photographe : Watt Abdeljelil

Tirage : Imprimerie nationale

AMI

Tél. 45 25 29 70 / 45 25 29 40

Fax : 45 25 55 20

Email : chaabrim@gmail.com

amiakhbar@gmail.com

B.P : 371 / 467



Direction Commerciale :

Tél. 45 25 27 77

Email : dgsami@yahoo.fr

ipg Edité par l'Agence Mauritanienne d'Information
HORIZONS
Magazine mensuel

N°73 Octobre 2026



Mauritanie: une diplomatie d'équilibre, de paix et de coopération



EDITORIAL

Diplomatie mauritanienne : Une voix qui porte, une voix qui compte

La diplomatie mauritanienne a résolument rompu depuis quelques années avec la politique du silence et de la chaise vide, du retrait de la scène, de l'hésitation, de l'aterrissement, de l'improvisation et de l'invisibilisation.

Cette dynamique s'est vigoureusement enclenchée depuis que le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, dès son premier mandat, a redéfini les fondamentaux de la politique étrangère mauritanienne en fonction de deux priorités essentielles axées d'une part, sur la sécurité du pays et son inviolabilité et d'autre part, sur le développement de ses relations internationales sur la base du respect et de la réciprocité d'intérêts avec à la clé, des percées diplomatiques inédites.

Dans le monde arabe et islamique, le Président de la République a continué de porter fort les positions constantes de la Mauritanie en faveur de la paix au Moyen Orient et à défendre les causes justes, notamment celle de la Palestine et de s'investir pour le règlement des conflits dans la sphère arabe et islamique.

Son action à la présidence du G5 Sahel en 2020 a permis le lancement de la Coalition pour le Sahel fédérée par la fédération des partenaires internationaux autour d'une approche combinant sécurité, développement et gouvernance.

A la présidence de l'Union africaine en 2024, Son Excellence a porté les priorités africaines sur les scènes internationale et multilatérale, notamment en matière de paix, d'intégration économique, de sécurité alimentaire, de financement du développement et de réforme de la gouvernance mondiale.

Aux Nations Unies, la Mauritanie a été élue au Conseil des droits de l'Homme pour le mandat 2020-2022 et siégé au sein de plusieurs organes conventionnels des Nations Unies, notamment ceux chargés de la lutte contre la discrimination raciale et de la protection des droits des travailleurs migrants.

Partout, la Mauritanie s'est imposée comme un partenaire crédible, une voix écoutée et un acteur engagé sur les grands enjeux régionaux et mondiaux.

Cette reconnaissance à l'internationale nous a notamment valu la désignation de la Mauritanie dans les organes décisionnels et consultatifs des grandes organisations mondiales et régionales ainsi que l'élection de nos compatriotes à la tête du Groupe de la Banque africaine de développement, de la Conférence islamique et de la nomination de nos hauts fonctionnaires dans des agences et organes internationaux.

Parallèlement, le pays a conduit tout au long de cette période une diplomatie économique active qui a tissé un dense réseau de partenariats et favorisé la mobilisation des investissements et des financements internationaux qui soutiennent aujourd'hui l'économie nationale.

En cela, il a bénéficié de la pertinence de la vision prospective du Président de la République, de son leadership naturel, de la respectabilité et de la considération dont il jouit auprès de ses pairs, de son sens de l'écoute, de sa profonde connaissance des arcanes politiques et diplomatiques internationales, de son leadership naturel, de son discernement, et de sa forte capacité à initier des dialogues, à baliser les champs des pourparlers et à prospecter toutes les perspectives de consensus.

En cela aussi, il a bénéficié aussi de l'appui d'un département des Affaires étrangères qui a étoffé son réseau d'influence, su saisir en temps réel les impératifs des mutations géopolitiques qui se produisent et des opportunités économiques qui se présentent. Un département qui maîtrise parfaitement l'art de conclure des traités, de ficeler protocoles, des conventions et des accords. Un département qui a su bâtir avec grande intelligence des relations pour en tirer le meilleur parti pour le pays.

L'alignement harmonieux de l'action du département chargé des affaires étrangères avec la vision du Président de la République a permis de redessiner la diplomatie mauritanienne par sa focalisation sur une plus grande présence sur la scène internationale, un élargissement du cercle des partenaires, l'établissement de nouvelles relations diplomatiques et le renforcement de ses missions diplomatiques et consulaires à travers le monde.

Où qu'elle se déploie, la diplomatie mauritanienne porte ses choix et défend, dans la constance de ses principes, ses positions dictées par le sens de la justice.

C'est pourquoi elle engrange des résultats concrets et fait honneur au pays.

La Rédaction

Programme du Président de la République :

Une forte ascension diplomatique de la Mauritanie

Par Yahfdhou Ould Zein

L'action diplomatique de la Mauritanie connaît actuellement une montée en puissance avec notamment l'élection en août 2026 de l'ancien ministre des Affaires Etrangères, Ismaël Ould Cheikh Ahmed à la tête de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), précédée par celle de mauritaniens à la Direction Générale de la Banque Africaine de Développement (BAD) et de la Direction du Département Afrique du FMI; en plus, le pays se positionne pour diriger l'Organisation Internationale de la Francophonie.

Derrière ces résultats, une stratégie d'influence s'est construite progressivement depuis le début du premier mandat du Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani qui s'est consacré avec patience, discrétion et de manière méthodique à faire valoir, sur la scène internationale, les choix de la Mauritanie en politique étrangère, garantissant la sécurité du pays, renforçant son rôle de trait d'union entre le monde arabe et l'Afrique noire, établissant des relations équilibrées avec toutes les nations sans préjugé, loin de toute soumission, ni inféodation.

Ainsi, la Mauritanie a réussi à mener une politique de neutralité positive qui lui a permis de jouer un rôle actif dans la gestion de nombreuses crises au Sahel et de contribuer à la coopération régionale pour faire face aux menaces dans le Sahel comme elle a participé de manière significative aux efforts diplomatiques menés sur la scène internationale pour lutter contre le terrorisme, la gestion du problème des réfugiés, la protection de l'environnement, l'intégration économique et l'appui aux causes justes.

En entretenant des relations cordiales et fraternelles avec les pays voisins, la Mauritanie donne un exemple vivant de l'évolution d'une diplomatie gagnante, qui conforte son environnement régional



immédiat et projette, dans ce même esprit, une montée en puissance sur la scène internationale.

Avec de nombreux pays, la Mauritanie collabore sur des questions régionales et internationales d'intérêt commun, ce qui souligne l'importance de ses relations diplomatiques que déterminent la profonde conviction de la nécessité de renforcer les liens d'amitié et de coopération entre les Nations et les peuples sur des bases saines, transparentes et fondées sur le principe de non ingérence et des rapports réciproquement avantageux.

La multiplication des visites de nombreuses délégations de haut niveau à Nouakchott, les concertations périodiques avec les Chefs d'Etat étrangers, la participation active aux grands sommets régionaux et mondiaux et qui prennent une cadence forte augurent aujourd'hui une évolution remarquable de la diplomatie mauritanienne vers un «New Deal».

Au-delà des formalités diplomatiques, cette poussée de la Mauritanie sur la scène internationale représente l'incarnation d'une vision partagée d'un avenir où la coopération internationale est la clé pour édifier des rapports confiants et réciproquement avantageux entre les pays d'émergence de cultures complémentaires. De même, elle souligne la volonté de la Mauritanie de donner aux liens d'amitié et de coopération entre les pays et les peuples l'occasion de s'affirmer davantage à un moment où ils deviennent plus que jamais pertinents.

Un mandat exceptionnel à la tête de l'Union Africaine

Entre février 2024 - février 2025, le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani a assuré un mandat exceptionnel à la tête de l'Union Africaine, dans un contexte régional et international particulièrement difficile et porteur de tous les dangers.



Il a réussi, par des efforts tenaces, à faire entendre partout la voix de l'Afrique, notamment dans les grandes rencontres internationales, à présenter le continent comme partenaire stratégique, à faire valoir une vision qui a nourrit son ambition en mettant l'accent, dans ses différents discours durant son mandat, sur le fait que « l'Afrique que nous voulons est celle qui se prend en charge et qui s'efforce de résoudre ses propres conflits, sans attendre que des solutions toutes faites arrivent, par le dialogue, la coordination et la créativité; elle parvient à des solutions adaptées aux défis auxquels elle est confrontée ».

Positionnement diplomatique sans précédent

La présidence de l'Union Africaine étant tournante entre les régions du continent, c'est pour la troisième fois, en 5 ans, que le groupe d'Afrique du Nord brigue le mandat, dont deux sont revenus à la Mauritanie. Ce choix n'a pas été un fait du hasard, mais bien une consécration de sa position neutre et loin de rivalités avec les pays de la région ainsi qu'aux principes moraux et politiques qui fondent la force et la cohérence de son action diplomatique en Afrique comme ailleurs.

Il ne peut en être autrement car la Mauritanie, nation en position privilégiée entre les deux grandes composantes du continent (Nord et Sud), se trouve, vouée par l'histoire, la géographie, la civilisation, la contexture ethnique et la religion, le pays le mieux placé pour résumer les aspirations de l'Afrique en même temps qu'il en incarne la diversité.

Bénéficiant d'un positionnement diplomatique qui lui permet de jouer un rôle de premier plan en tant que médiateur, contrairement à d'autres nations africaines, perçues parfois comme partisans dans les conflits régionaux, la Mauritanie a, de ce fait, pu intervenir efficacement et engager des discussions sans susciter de méfiance.

Pragmatique de tempérament, alliant discrétion et caractère tranquille, profondément croyant, le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani est, lui-même, reconnu comme un homme d'Etat éclairé, solidement attaché aux principes et valeurs morales qui ont guidé la marche de notre peuple depuis des siècles. Il s'est révélé, durant tout l'exercice de son mandat, un défenseur infatigable de la cause de l'Afrique, plaidant le recours à l'ancienne sagesse africaine qui est notre force, à l'esprit de dialogue et de concertation, à la recherche constante de solutions de compromis dans l'administration et la gestion des différentes crises afin d'élaborer de nouvelles formules qui rétablissent le calme et la paix, confortent la cohésion sociale et la détente politique.

Charnière entre le Maghreb et le Sahel, à la lisière du plus grand désert au Monde, le Sahara, bordé tout au long de ses frontières naturelles à l'Est par l'Océan Atlantique sur une longueur de 700 km et par le fleuve Sénégal qui la sépare sur une distance de 700 km de son voisin au Sud, la Mauritanie a été au cours des siècles une terre de rencontres, de brassages de civilisations, d'échanges féconds d'idées et de circulation de biens entre l'Afrique,

le Moyen Orient et l'Europe.

Par cette position privilégiée, l'espace national mauritanien est devenu le centre de gravité de différents royaumes, dynasties, empires et émirats. D'abord, l'empire du Ghana, le premier à s'imposer dans l'Ouest-africain se situait entre l'Afrique noire et le Maghreb. Le Ghana historique, qui était fondé entre le 3ème et 8ème siècle, a connu une apogée exceptionnelle et une étendue de son territoire.

L'épopée Almouravide, véritable dynastie qui a réussi à unir le Maghreb et l'Andalus (11ème - 12ème siècles) a pris ses racines en Mauritanie. Ce mouvement qui a contrôlé un vaste espace saharo-atlantique regroupant le Sahel Africain, le Maghreb et la Péninsule Ibérique, aux rivages du fleuve Ebro est né dans un Ribat (un monastère) sur la côte Atlantique, entre Nouakchott et Nouadhibou, situé dans l'Ile de Tidra.

Dans cet endroit protégé qui lui a servi de tremplin, le mouvement Almouravide ayant à sa tête une élite d'hommes pétris de savoir et de pureté morale va établir un premier embryon de sa future dynastie à partir d'Azougui, dans l'Adrar à quelque 12 km au Sud d'Atar. Cet empire a légué un immense héritage partagé aujourd'hui par de nombreux peuples sur toute l'aire de son rayonnement géographique et bien au-delà.

La forte ascension diplomatique de la Mauritanie qui prend aujourd'hui du relief trouve ses racines profondes dans l'héritage de notre peuple qui, dans la trame des siècles, a réussi à tisser des relations culturelles, commerciales et politiques exemplaires, ici et ailleurs.

Le ministre des Affaires étrangères à Horizons :

Rayonnement de la Mauritanie à l'extérieur et renforcement de sa présence aux niveaux régional et international

La politique étrangère mauritanienne, inspirée de la vision du Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, repose sur la consolidation des relations extérieures du pays, l'élargissement de ses partenariats et le renforcement de sa présence aux niveaux régional et international, tout en préservant l'indépendance de la décision nationale et en servant les intérêts supérieurs de la Nation.

C'est ce qui ressort de l'interview que le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération Africaine et des Mauritaniens de l'Extérieur, M. Mohamed Salem Ould Merzoug a accordée au magazine «Horizons» dont voici le texte intégral :

Horizons : Pourriez-vous édifier le lecteur sur les missions dévolues à votre département ministériel ainsi que la signification de la mention «Mauritaniens de l'Extérieur» ajoutée à sa dénomination ?

Le ministre des Affaires étrangères: Le département des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Mauritaniens de l'Extérieur assume un rôle central dans la mise en œuvre de la politique étrangère de la République islamique de Mauritanie.

Il est chargé de représenter l'État auprès de ses partenaires régionaux et internationaux, de défendre ses intérêts supérieurs, de renforcer sa présence au sein des organisations et instances multilatérales, et de développer ses relations bilatérales sur la base du respect mutuel, des intérêts partagés et du respect des engagements internationaux.

Les missions du département englobent également la coordination de la coopération internationale, le suivi des questions régionales et internationales liées à la sécurité, à la stabilité et au développement de la Mauritanie, ainsi que la contribution à l'attraction de partenariats économiques et d'investissements et la promotion de la



diplomatie culturelle et scientifique.

À cela s'ajoutent la prestation de services consulaires aux citoyens mauritaniens à l'étranger, le suivi de leur situation et la préservation de leurs droits et intérêts, conformément aux lois et conventions en vigueur.

Quant à l'ajout de la mention « Mauritaniens de l'Extérieur » à la dénomination du département, il reflète une évolution de la vision institutionnelle concernant la relation entre l'État et ses citoyens résidant hors du pays.

En effet, le citoyen mauritanien demeure une partie intégrante de la communauté nationale, quel que soit son lieu de résidence. La responsabilité de l'État à son égard perdure à travers la protection consulaire, la facilitation des démarches administratives, le suivi de la situation des communautés expatriées et le renforcement de leurs liens avec la patrie et ses

institutions.

Cette mention revêt, par ailleurs, une portée plus large: les communautés mauritaniennes sont considérées comme un atout humain, scientifique, économique et culturel susceptible de contribuer au développement national, au transfert de savoir-faire, à l'élargissement des réseaux de coopération ainsi qu'au renforcement de l'image et du rayonnement de la Mauritanie dans les pays d'accueil.

Dans cette perspective, la responsabilité du département ministériel va au-delà de la simple gestion des relations interétatiques ; il s'agit de bâtir une relation institutionnelle solide avec les Mauritaniens de l'Extérieur, fondée sur la sollicitude, la confiance et la participation, afin de concilier les devoirs de l'État envers ses citoyens et le potentiel de ces derniers à contribuer au progrès de leur patrie.

Horizons : La diplomatie mauritanienne a enregistré des succès manifestes au cours des sept dernières années. Pourriez-vous les présenter au lecteur et y a-t-il d'autres réussites en perspective ?

Le ministre des Affaires étrangères: Au cours des sept dernières années, la politique étrangère mauritanienne a connu une dynamique remarquable, s'inscrivant dans la vision établie par Son Excellence le Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani. Cette vision repose sur la consolidation des relations extérieures de la Mauritanie, l'élargissement de ses partenariats et le renforcement de sa présence aux niveaux régional et international, tout en préservant l'indépendance de la décision nationale et en servant les intérêts supérieurs du pays.

Parmi les réalisations marquantes de cette période, citons l'accession de la Mauritanie à la présidence de l'Union africaine avec l'aval unanime de ses États membres, ainsi que son rôle de porte-parole du continent dans les grandes instances internationales, défendant les priorités liées à la paix, à la sécurité, au développement et à la réforme des institutions financières internationales.

Notre pays a également accueilli et présidé la 49^e session du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) en 2023, et a assuré la présidence du Conseil de la Ligue des États arabes au niveau ministériel en 2024. Ces acquis ont été renforcés par l'élection du Dr Sidi Ould Tah à la tête du Groupe de la Banque africaine de développement en 2025, ainsi que par le succès majeur de l'élection de M. Ismail Ould Cheikh Ahmed au poste de Secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique, avec l'unanimité des États membres ; autant de faits qui témoignent de la confiance placée en notre pays et en ses compétences.

Parallèlement à ce rayonnement, nous avons intensifié les consultations politiques et diplomatiques et élargi les champs de coopération avec les pays frères et amis, tout en accordant une attention particulière aux partenariats axés sur le développement, l'investissement, l'énergie, la sécurité alimentaire, la formation et le transfert d'expertise.

Quant à la prochaine étape, nous œuvrons à poursuivre cette démarche en mettant l'accent sur la maximisation des retombées nationales de nos relations exté-

rieures, le développement de la diplomatie économique, l'élargissement des opportunités de formation et de transfert de technologie, ainsi que sur la valorisation de la position géographique de la Mauritanie — forte de son ancrage africain et arabe et de ses liens avec l'Europe — pour bâtir des partenariats plus diversifiés et durables.

Nous accordons également une importance particulière au renforcement des liens avec les Mauritaniens de l'Extérieur et à la consolidation de leur contribution au développement, tout en poursuivant nos efforts en faveur de la paix et de la stabilité dans la région du Sahel, en soutenant les solutions politiques aux conflits et en renforçant la coopération internationale face aux défis communs. Nous considérons les acquis réalisés, conformément aux orientations de Son Excellence le Président de la République, comme une base pour bâtir et aller de l'avant ; nous mesurons le succès de la diplomatie à sa capacité à transformer les bonnes relations en résultats concrets au service du citoyen mauritanien, renforçant ainsi la sécurité et la stabilité du pays tout en ouvrant de plus larges perspectives à son économie.

Horizons : Il est évident que ces succès ne sont pas le fruit du hasard. Quel en est, selon vous, le secret, et sur quels principes fondamentaux repose la politique diplomatique mauritanienne ?

Le ministre des Affaires étrangères: Le succès de l'action diplomatique dépend, avant tout, de la clarté de la vision politique de l'État, de la stabilité de ses orientations stratégiques et de sa capacité à concilier ses constantes nationales avec les exigences d'un environnement international en mutation.

Dans le cas de la Mauritanie, la politique étrangère repose sur la vision de Son Excellence le Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, qui fait de la préservation de la souveraineté nationale, du renforcement de la sécurité et de la stabilité, de l'élargissement des partenariats et du service du développement les piliers fondamentaux de l'action extérieure.

La concrétisation de cette vision a été favorisée par l'adoption d'une approche fondée sur la modération et l'équilibre, l'ouverture à divers partenaires et la priorité accordée au dialogue et à la concertation, tout en tenant compte des spécificités de chaque espace régional et de la

nature des intérêts liant la Mauritanie aux États et aux organisations internationales. Les principes fondamentaux de notre politique étrangère peuvent se résumer comme suit :

Premièrement, l'indépendance de la décision nationale, impliquant la liberté de définir les positions et les choix en fonction des intérêts supérieurs du pays, tout en honorant ses engagements internationaux.

Deuxièmement, le bon voisinage et la coopération régionale, fondés sur la conviction que la sécurité et le développement de la Mauritanie sont étroitement liés à la sécurité et à la stabilité de son environnement, et que les défis transfrontaliers exigent une coopération concrète et durable.

Troisièmement, le respect mutuel et la non-ingérence dans les affaires intérieures des États, l'attachement aux principes du droit international et à la Charte des Nations Unies, ainsi que l'engagement en faveur du règlement pacifique des différends.

Quatrièmement, il s'agit de diversifier les partenariats et d'élargir les champs de coopération, offrant ainsi à la Mauritanie une plus grande marge de manœuvre et renforçant sa capacité à tirer parti des opportunités internationales, tout en préservant l'équilibre de ses relations extérieures.

Cinquièmement, il convient de privilégier la logique des intérêts communs en bâtissant des relations fondées sur le bénéfice mutuel et le respect des engagements, et en faisant passer ces relations du stade de l'entente politique à celui de programmes et de projets à fort impact sur le développement.

Sixièmement, il s'agit de s'engager en faveur de l'action multilatérale, de défendre les intérêts des pays africains et de l'ensemble des pays en développement dans le cadre de la réforme de la gouvernance mondiale, de promouvoir une représentation équitable au sein des institutions internationales et de développer la coopération dans les domaines de la paix, du développement et de la lutte contre le changement climatique.

Quant aux facteurs de succès, ils reposent sur la complémentarité de plusieurs éléments : la clarté de l'orientation politique, la continuité de l'action institutionnelle, la compétence du corps diplomatique, la capacité à appréhender les mutations internationales et l'aptitude à bâtir des relations fondées sur la confiance et la crédibilité.

La diplomatie, à notre sens, est l'art de gérer les intérêts dans un environnement en mutation ; elle requiert de la clarté dans les objectifs, de la flexibilité dans les moyens, de la sagesse dans l'évaluation des situations et de la patience pour atteindre les résultats escomptés. C'est à travers cet équilibre que nous cherchons à consolider la présence de la Mauritanie en tant que partenaire fiable, un État attaché au dialogue et à la coopération, tout en défendant son droit de prendre des décisions conformes à ses intérêts nationaux.

Horizons: Votre département prépare actuellement le premier Forum des Mauritaniens de l'Extérieur, prévu à Nouakchott du 29 au 31 octobre 2026. Qu'attendez-vous de cet événement national inédit et où en est – on par rapport aux préparatifs ?

Le ministre des Affaires étrangères:

Le premier Forum des Mauritaniens de l'Extérieur constitue une opportunité de développer les relations entre l'État et ses communautés expatriées sur des bases plus structurées et plus efficaces, fondées sur le dialogue direct, l'échange de visions, la définition des priorités et l'exploration de domaines de coopération possibles.

De nombreux talents mauritaniens se sont distingués à l'étranger dans divers domaines scientifiques, économiques et professionnels, accumulant une expérience de haut niveau en gestion, recherche scientifique, médecine, ingénierie, technologie, entrepreneuriat et finance.

Ces compétences représentent un atout national susceptible de soutenir le développement et d'élargir les relations économiques, scientifiques et culturelles de la Mauritanie avec ses partenaires internationaux.

Nous espérons que ce forum constituera un espace fédérateur pour recueillir les aspirations des communautés, identifier les défis auxquels elles sont confrontées, évaluer les services qui leur sont fournis et examiner des moyens concrets de renforcer leurs liens avec la patrie et ses institutions.

Les priorités de ce forum incluent un dialogue équilibré sur plusieurs questions clés, notamment l'amélioration des services consulaires, la simplification des procédures administratives, le ren-

forcement de la protection juridique des citoyens à l'étranger, le développement des canaux de communication avec les communautés, ainsi que l'encouragement de l'investissement, le transfert de savoir-faire et la mobilisation des compétences mauritaniennes de la diaspora dans les domaines de la formation, de la recherche et de l'innovation.

Nous veillons également à associer les jeunes issus de la diaspora, renforçant ainsi leur lien identitaire avec la nation et la culture mauritaniennes, tout en leur ouvrant de plus larges perspectives pour contribuer au développement de leur pays d'origine.

Les préparatifs de ce forum ont été lancés en coordination avec les secteurs et institutions concernés, en accordant une attention particulière aux aspects organisationnels, aux axes de discussion et aux thématiques à aborder, tout en réunissant les conditions propices à la participation des représentants de la diaspora, des compétences, ainsi que des acteurs économiques et sociaux. Nous souhaitons que ce forum instaure un processus pérenne de concertation et d'interaction entre l'État et ses citoyens à l'étranger; ses conclusions serviront ainsi de base à l'élaboration des politiques et des services, au renforcement de la confiance mutuelle et à l'élargissement de la contribution de la diaspora au développement national. L'organisation de cet événement témoigne de la conviction que le capital humain mauritanien s'étend au-delà des frontières géographiques, et que sa valorisation optimale requiert une vision claire, des cadres institutionnels, une communication régulière ainsi qu'un partenariat fondé sur le sérieux et la continuité.

Horizons : Vous avez récemment pris part aux travaux de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York. Comment évaluez-vous la participation de la Mauritanie à cette session ? Par ailleurs, où en sont les efforts du continent africain pour obtenir deux sièges permanents au Conseil de sécurité, assortis du droit de veto ?

Le ministre des Affaires étrangères:

La participation de la Mauritanie à cette session a permis de réaffirmer son attachement au multilatéralisme, d'exposer ses positions sur les questions inter-



nationales et régionales, et de renforcer la concertation avec les pays frères et amis. Cette participation s'inscrit dans un contexte international marqué par l'aggravation des conflits, l'intensification de la rivalité entre les grandes puissances, la persistance des affrontements armés, ainsi que par des défis liés à la sécurité alimentaire, à la sécurité énergétique, au changement climatique et au développement.

Dans un tel contexte, l'Organisation des Nations Unies demeure un cadre essentiel pour le dialogue international, malgré la difficulté de parvenir à un consensus mondial permettant de résoudre les crises. Au cours de cette session, la Mauritanie a réaffirmé les principes fondamentaux de sa politique étrangère, notamment le respect du droit international, la réforme de la gouvernance mondiale, le règlement pacifique des différends, le renforcement de la coopération internationale, le soutien aux enjeux de développement, ainsi que la défense des intérêts légitimes des pays africains et de l'ensemble des nations en développement. Par ailleurs, les entretiens bilatéraux et multilatéraux que nous avons eus ont offert l'occasion de consolider la concertation et d'explorer des opportunités de coopération politique et économique. S'agissant de la réforme du Conseil de sécurité, la position africaine repose sur la conviction profonde que la composition du Conseil — et en particulier ses membres permanents actuels — reflète largement les rapports de force qui prévalaient lors de la création de l'Organisation des Nations Unies, en dépit des transformations profondes qu'a connues le système international et de la contribution croissante des États africains à l'action onusienne ainsi qu'aux opérations de maintien de la paix.



Toutefois, le continent demeure absent du collège des membres permanents du Conseil de sécurité, ce qui porte atteinte à l'équité de la représentation et met en évidence la nécessité d'aligner la composition de cet organe sur la réalité de la communauté internationale. Pour remédier à ce déséquilibre, les États africains réaffirment leur attachement à la position commune africaine — telle qu'énoncée dans le Consensus d'Ezulwini et la Déclaration de Syrte — qui préconise l'attribution à l'Afrique d'au moins deux sièges permanents, assortis de tous les pouvoirs et privilèges inhérents à ce statut (y compris le droit de veto, tant que celui-ci demeure en vigueur), ainsi que l'augmentation à cinq du nombre de ses sièges non permanents. La concrétisation de cette revendication se heurte néanmoins à des complexités liées aux négociations, compte tenu de la divergence des positions entre les États membres et les groupes régionaux, sans oublier les exigences juridiques et les consensus politiques nécessaires pour amender la Charte des Nations Unies, renforcer la coordination africaine, préserver l'unité de la position de négociation du continent et élargir les convergences de vues avec les autres États et groupes de négociation.

La Mauritanie estime que la réforme du Conseil de sécurité renforcerait la légitimité de cet organe ainsi que sa capacité à préserver la paix et la sécurité internationales, tout en garantissant une représentation plus équitable de l'Afrique, continent qui supporte de lourdes charges du fait des conflits et des crises internationales.

Horizons : Comment le citoyen mauritanien, qu'il soit à l'intérieur ou à l'extérieur du pays, peut-il contribuer au succès de l'action diplomatique ?

Le ministre des Affaires étrangères :

Le soutien à l'action diplomatique ne se limite plus aux seules institutions officielles — bien que l'État conserve la prérogative de définir et de mettre en œuvre la politique étrangère ainsi que de représenter le pays sur la scène internationale. En effet, l'image et le statut de l'État sont également influencés par le comportement de ses citoyens, leur niveau de conscience des enjeux nationaux, leur capacité à interagir avec d'autres sociétés et leur contribution à bâtir des ponts de compréhension et de coopération.

Le citoyen peut soutenir cet effort en s'engageant de manière éclairée et constructive sur les questions nationales, en faisant connaître les intérêts et les positions du pays sur la base d'informations fiables, et en reflétant fidèlement sa diversité culturelle et sociale.

De même, les chercheurs, les universitaires ainsi que les acteurs économiques et culturels peuvent contribuer à faire connaître la Mauritanie, à mettre en valeur ses opportunités économiques ainsi que son patrimoine culturel et scientifique, et à favoriser la coopération et le partage des connaissances.

Les professionnels de l'éducation, des médias et de la culture peuvent, quant à eux, contribuer à sensibiliser aux relations internationales et à faire comprendre aux nouvelles générations la place de la Mauritanie dans ses environnements africain et arabe ainsi que sur la scène mondiale. Ils peuvent également promouvoir l'importance du dialogue, de la coexistence et du respect de la diversité, renforçant ainsi la présence et l'image de la Mauritanie à l'étranger.

Enfin, les citoyens mauritaniens résidant à l'étranger peuvent contribuer à renforcer le rayonnement de leur pays grâce à leurs interactions directes avec les sociétés,

les institutions et les marchés de leurs pays de résidence.

À travers leurs réussites professionnelles et scientifiques, ainsi que par le respect des lois de leurs pays de résidence, les Mauritaniens de l'Extérieur peuvent mettre en lumière les compétences nationales et leur contribution positive aux sociétés qui les accueillent. Ils peuvent, par ailleurs, jouer un rôle clé dans l'attraction des investissements, le transfert d'expertise et de technologies, et l'établissement de partenariats entre les universités, les centres de recherche et les entreprises mauritaniennes et leurs homologues étrangers. L'impact de ces contributions est d'autant plus significatif lorsqu'elles s'inscrivent dans des initiatives durables et s'appuient sur des canaux institutionnels de communication et de coordination.

Au sein du ministère des Affaires étrangères, de la Coopération et des Mauritaniens de l'Extérieur, nous œuvrons à renforcer les liens avec nos communautés à l'étranger, à être à l'écoute de leurs propositions et de leurs besoins, et à faciliter leur participation au développement national, le tout fondé sur la confiance, la transparence et la complémentarité des rôles. Il est également essentiel que chaque citoyen comprenne que servir les intérêts nationaux implique de distinguer l'expression d'une opinion personnelle — un droit garanti — de l'acte de s'exprimer au nom de l'État ou de représenter ses institutions, ce qui requiert une qualité officielle et une habilitation spécifique. Cela étant, le rôle du citoyen demeure fondamental dans le rayonnement de l'image du pays. En somme, le succès de la diplomatie mauritanienne repose sur les orientations de Son Excellence le Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani. Il est renforcé par la synergie entre les efforts des institutions de l'État, la société civile et les citoyens, consolidant ainsi la capacité de la Mauritanie à défendre ses intérêts, à élargir ses partenariats et à tirer profit des opportunités de coopération internationale. La Mauritanie possède un patrimoine civilisationnel, culturel et humain qui lui permet de contribuer à son environnement régional et international ; notre responsabilité commune consiste à mettre ce capital au service du renforcement de son « soft power », afin de soutenir le développement national, de consolider la position du pays et de servir les intérêts des générations présentes et futures.

Tr : sms

Présidence Mauritanienne de l'Union Africaine: Un bilan honorable

Concertation, réformes institutionnelles et défense des priorités africaines

La présidence mauritanienne de l'Union africaine en 2024 s'est exercée dans des conditions particulières. La Mauritanie n'a pas bénéficié de la période préparatoire habituellement associée à la fonction, au cours de laquelle l'État appelé à présider peut, en principe, participer en amont à la conduite des travaux de l'organisation. Cette contrainte de temps rend d'autant plus significatifs les efforts de concertation et les résultats institutionnels obtenus durant le mandat. Le bilan mérite ainsi d'être apprécié à partir des dossiers effectivement conduits comme initiatives de la présidence tournante. Sous l'autorité du Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, la démarche mauritanienne a mis l'accent sur les consultations avec les États membres, les groupes régionaux et la Commission de l'Union africaine. Les priorités annoncées - paix et sécurité, intégration économique, réforme institutionnelle, financement du développement, sécurité alimentaire et énergétique, ainsi qu'une meilleure représentation de l'Afrique dans les instances internationales - ont fourni un cadre général à cette action.

Une réponse institutionnelle à la question de la rotation régionale

L'un des premiers dossiers traités concernait l'application du principe de rotation régionale aux postes de direction



de l'Union africaine. À l'approche de l'ouverture des candidatures aux hautes fonctions, des divergences d'interprétation subsistaient sur les règles applicables et sur les postes auxquels chaque région pouvait prétendre, notamment ceux de président et de vice-président de la Commission. La présidence mauritanienne a favorisé la convocation, moins d'un mois après sa prise de fonction, d'une session extraordinaire du Conseil exécutif. Celle-ci a abouti à l'adoption d'un cadre procédural destiné à clarifier l'application du principe de rotation et à faciliter les élections dans un environnement juridique plus prévisible. Au-delà du règlement immédiat, l'enjeu était de doter l'Union africaine d'un référentiel susceptible

d'orienter les processus ultérieurs de désignation de ses dirigeants.

Des sommets spécialisés au service des priorités de développement

La présidence mauritanienne a également accompagné plusieurs rendez-vous continentaux consacrés aux secteurs essentiels du développement. Le Sommet africain sur les engrais et la santé des sols, organisé à Nairobi en mai 2024, a adopté la Déclaration de Nairobi et un plan d'action continental visant à restaurer la fertilité des sols, à accroître la production agricole, à améliorer la sécurité alimentaire et à faciliter la production, l'accès et l'utilisation des engrais.

Ces objectifs répondent à une vulnérabilité structurelle de nombreuses économies africaines, où la productivité agricole demeure étroitement liée à la qualité des sols, à l'accès aux intrants et à la résilience climatique.

La dynamique s'est poursuivie avec le processus africain consacré à la transformation agricole et alimentaire, dont la Déclaration de Kampala de janvier 2025 a fixé le cadre du Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA/CAADP) pour 2026-2035. La déclaration entend stimuler la productivité, renforcer la sécurité alimentaire, favoriser l'emploi et améliorer la capacité du secteur agricole à faire face aux effets du changement climatique. En janvier 2025 également, le Sommet africain de l'énergie de Dar es Salaam a lancé la Déclaration de Dar es Salaam relative à Mission 300, initiative menée avec la Banque Africaine de Développement et la Banque mondiale pour élargir l'accès à l'électricité à 300 millions d'Africains d'ici à 2030. Ces processus se sont déroulés au-delà de l'année civile 2024, mais s'inscrivent dans la continuité des dossiers continentiels accompagnés par la présidence et doivent être présentés comme tels, sans les attribuer exclusivement à la Mauritanie.

Partenariats internationaux et mobilisation des financements

La présidence a pris part à plusieurs cadres de dialogue entre l'Afrique et ses partenaires. Le Forum sur la coopération sino-africaine (FOCAC) a été marqué par l'annonce par la Chine d'engagements financiers de 51 milliards de dollars en faveur du continent. Lors du sommet du Forum de coopération Corée-Afrique, la Corée a annoncé 500 millions de dollars. La Mauritanie a également participé aux échanges avec le G7, aux réunions ministérielles Turquie-Afrique et au processus TICAD consacré à la coopération entre le Japon et l'Afrique. Ces rendez-vous contribuent à diversifier les partenariats et à maintenir les priorités africaines - infrastructures, développement, paix et sécurité - au cœur du dialogue international.



Les annonces financières ne valent toutefois pas, à elles seules, des décaissements effectifs : leur portée devra être évaluée à l'aune de leur mise en œuvre et de leurs retombées concrètes.

Le G20 et la réforme de la gouvernance mondiale : Faire entendre la voix africaine

La représentation de l'Afrique dans les instances internationales a constitué un axe majeur du mandat de Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani. Sur ce terrain, la présidence mauritanienne a bénéficié d'une évolution historique : l'admission de l'Union africaine comme membre permanent du G20. Décidée au sommet de New Delhi en septembre 2023, la présidence mauritanienne a ainsi eu la responsabilité de contribuer à organiser cette participation collective pendant son année de mandat.

L'enjeu est considérable. Le G20 réunit les principales puissances économiques mondiales et représente une enceinte essentielle pour les discussions sur la croissance, la dette, le financement du développement, la stabilité financière et la transition énergétique. La participation de l'Union africaine permet au continent de faire valoir des intérêts qui, jusque-là, étaient insuffisamment portés dans ce

cadre à l'échelle collective. Encore faut-il que cette présence se traduise par des positions communes, une coordination efficace et une capacité réelle à peser sur les décisions.

En 2024, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani a porté cette responsabilité en sa qualité de président de l'Union africaine. Le sommet du G20 organisé au Brésil a notamment offert un cadre pour défendre les préoccupations africaines sur le financement du développement, la réforme de l'architecture financière internationale et la nécessité d'une gouvernance mondiale plus représentative. L'enjeu ne consistait pas simplement à obtenir une place autour de la table, mais à faire en sorte que cette place serve les intérêts des populations africaines.

L'expérience de cette première année de participation permanente a aussi posé une question pratique : comment faire de la présence de l'Union africaine au G20 une voix continentale coordonnée, plutôt qu'une représentation essentiellement symbolique ? La présidence mauritanienne a contribué à promouvoir un cadre de référence pour cette participation, en mettant l'accent sur les objectifs, les méthodes de travail et la coordination entre les institutions de l'Union et les États membres. La continuité de ces mécanismes importe autant que l'accès formel à l'enceinte.



La présidence mauritanienne a également soutenu la revendication d'une représentation équitable du continent au Conseil de sécurité des Nations unies. Cette demande, portée depuis longtemps par l'Union africaine, s'inscrit dans le débat sur la représentativité des institutions internationales, dont les structures reflètent encore largement les rapports de force issus de l'après-Seconde Guerre mondiale. Le continent africain compte 54 États membres de l'ONU et demeure confronté à des crises dont le traitement mobilise régulièrement le Conseil de sécurité. Pourtant, il ne dispose d'aucun siège permanent dans cet organe. La revendication africaine, notamment formulée dans le Consensus d'Ezulwini et la Déclaration de Syrte, vise à corriger cette anomalie historique.

La réforme reste cependant difficile. Elle suppose un accord entre les grandes puissances, une évolution de la Charte des Nations unies et une entente africaine sur les modalités de représentation. La présidence mauritanienne a travaillé à maintenir la question à l'ordre du jour et à défendre une position continentale dans les enceintes diplomatiques.

Cette diplomatie de représentation répond à une nécessité stratégique : dans un monde marqué par les rivalités entre puissances, les transitions énergétiques et la compétition pour les ressources, l'Afrique ne peut se contenter d'être un espace d'intervention ou un marché convoité. Elle doit devenir un acteur capable de négocier ses partenariats, de défendre ses priorités et de peser sur les règles du jeu international.

L'intégration économique, condition de la souveraineté africaine

L'ambition politique de l'Union africaine se mesure également à sa capacité à transformer les échanges entre ses membres. La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), dont la phase opérationnelle a été lancée en 2019 et les échanges préférentiels inaugurés en 2021, constitue l'un des principaux instruments de cette ambition. Elle vise à réduire les obstacles au commerce intra-africain, à favoriser la création de chaînes de valeur régionales et à élargir les débouchés des entreprises du continent.

La présidence mauritanienne s'est inscrite dans cette dynamique plus large de l'intégration économique. L'enjeu est particulièrement important pour les pays dont les économies restent tributaires d'un nombre limité de produits d'exportation et de marchés extérieurs. Le développement du commerce régional peut contribuer à diversifier les activités, à renforcer les industries de transformation et à créer des emplois, à condition que les infrastructures, les procédures douanières et les dispositifs de financement suivent. Pour la Mauritanie, cette perspective possède une dimension géographique et économique évidente. Située entre le Maghreb et l'Afrique de l'Ouest, ouverte sur l'Atlantique et proche des espaces sahéliens, elle peut tirer profit d'une meilleure circulation des marchandises, des capitaux et des compétences. Le développement des infrastructures de transport, la modernisation des échanges frontaliers et la consolidation des corridors commerciaux sont susceptibles de renforcer cette position.

Mais les économies africaines demeurent confrontées à des coûts logistiques élevés, à des barrières non tarifaires, à des déficits énergétiques et à une insuffisance de financement pour les petites et moyennes entreprises. La ZLECAf ne produira pleinement ses effets que si les États traduisent leurs engagements en mesures concrètes, harmonisent progressivement leurs procédures et soutiennent les capacités productives locales.

Santé continentale : La mobilisation contre le Mpx

La santé publique a constitué un autre volet de l'action continentale. Face à la propagation du Mpx, ou variole simienne, la présidence mauritanienne a contribué à porter la question au rang des priorités de l'Union africaine et à soutenir la mobilisation continentale et internationale en faveur du Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (Africa CDC). Une réunion extraordinaire consacrée à cette urgence a permis de renforcer l'attention politique sur la réponse à l'épidémie et de susciter des promesses de financement dépassant, selon le bilan présenté, 200 millions de dollars. La valeur de cet effort se mesure à sa capacité à soutenir les systèmes de surveillance, l'accès aux moyens de prévention et de prise en charge, ainsi que la coordination entre les pays. Les promesses annoncées doivent, là encore, être distinguées des sommes effectivement mobilisées et dépensées.

Réforme institutionnelle : Règlement du dossier SACA

La présidence mauritanienne a par ailleurs contribué au règlement du dossier dit SACA, relatif à la révision des compétences et à l'évaluation des aptitudes du personnel. Ce dossier, resté bloqué pendant plusieurs années en raison de difficultés administratives, financières et juridiques, a fait l'objet de consultations intensives qui ont permis de dégager une solution consensuelle.



Selon le bilan transmis, celle-ci a facilité la poursuite de la réforme institutionnelle, la stabilité du fonctionnement de la Commission et la gestion plus équitable de la répartition des quotas de recrutement entre les États membres. Ce résultat, moins visible qu'un sommet politique, touche directement au fonctionnement de l'organisation et à la confiance entre ses membres.

La Mauritanie, trait d'union entre plusieurs espaces africains

L'intérêt de cette présidence dépasse enfin les dossiers techniques. Elle a offert à la Mauritanie une occasion de valoriser sa position singulière dans les relations entre le Maghreb, l'Afrique de l'Ouest et le Sahel. Membre de l'Union africaine, de la Ligue des États arabes et de l'Organisation de la Coopération Islamique, le pays appartient à plusieurs espaces politiques et culturels dont les interactions peuvent favoriser le dialogue et les partenariats. Cette situation constitue un atout diplomatique, mais aussi une responsabilité. Les crises sahéliennes, les tensions géopolitiques, les migrations et les difficultés économiques ne respectent pas les frontières institutionnelles séparant les différentes régions du continent. La sécurité, le commerce, l'énergie, l'eau et l'éducation exigent des réponses qui associent plusieurs espaces régionaux. La présidence mauritanienne a permis de donner une visibilité accrue à cette vocation de dialogue. Elle a rappelé qu'un

pays de dimension démographique relativement modeste peut jouer un rôle diplomatique utile lorsque sa position géographique, son expérience et sa capacité de concertation sont mises au service d'intérêts communs.

Le mandat africain de la Mauritanie a montré également que la diplomatie se mesure aussi à la continuité des engagements, à la qualité des partenariats et à la capacité de convertir les positions politiques en projets concrets. La fin du mandat ne clôt donc pas le dossier : elle ouvre une phase dans laquelle la Mauritanie doit préserver les relations nouées, assurer le suivi des initiatives et prolonger les acquis au-delà de la présidence tournante.

Un bilan honorable, sans triomphalisme

Au terme du mandat, le bilan peut être qualifié d'honorable pour plusieurs raisons complémentaires : la recherche de solutions institutionnelles, la participation à la mise en place de pratiques de coordination autour du G20, la défense d'une représentation africaine plus équitable dans les instances internationales, ainsi que l'accompagnement des priorités liées à la paix, à la sécurité, à l'éducation, à l'agriculture, à l'énergie et à la santé. À ces dimensions s'ajoutent les efforts de concertation sur les réformes institutionnelles et la mobilisation des financements du développement.

La présidence mauritanienne a donc cherché à faciliter le dialogue, rapprocher les positions et donner une impulsion à cer-

tains dossiers ; mais elle ne peut, à elle seule, garantir la mise en œuvre des décisions, le versement des financements annoncés ou la résolution des crises qui traversent le continent. Les engagements financiers doivent être suivis de décaissements, les conférences déboucher sur des programmes financés, les appels à la paix sur des mécanismes de médiation efficaces et les revendications diplomatiques sur des avancées concrètes dans les négociations internationales.

Pour la Mauritanie, l'enjeu est désormais de convertir la visibilité diplomatique acquise en leviers durables de coopération : approfondir les partenariats africains, attirer des investissements, promouvoir les échanges régionaux et contribuer aux discussions sur la sécurité et le développement du Sahel. La continuité des initiatives, le suivi des décisions et la capacité à maintenir des positions communes seront déterminants pour prolonger les acquis au-delà de la présidence.

En définitive, la présidence de Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani a permis à la Mauritanie de contribuer à plusieurs débats stratégiques et de défendre des priorités importantes pour l'avenir du continent. Son héritage ne réside pas dans une transformation achevée, mais dans une contribution institutionnelle et diplomatique dont la portée dépendra de la continuité des efforts collectifs. C'est à cette aune — celle des décisions suivies d'effets — que ce bilan pourra durablement être jugé honorable.

Sneiba Mohamed

Présidence Mauritanienne de la BAD :

Rayonnement diplomatique éclatant

Mohamed Abderrahmane
Ould Mohamed Yehdih

Accéder au poste prestigieux de président de la Banque Africaine de Développement (BAD) dans un environnement mondial défavorable marque un rayonnement diplomatique considérable, aussi bien pour la Mauritanie que pour son ancien ministre de l'Economie, M. Sidi Ould Tah, en particulier.

Elu jeudi 29 mai président de la Banque africaine de développement (BAD) avec 76,18 % des voix au troisième tour du scrutin, M. Ould Tah jouit d'une riche expérience de dix années à la tête d'une autre institution multilatérale, la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (Badea).

Cinq candidats étaient en lice pour l'élection, dans la capitale économique ivoirienne où se trouve le siège de l'institution. A côté du Mauritanien Sidi Ould Tah il y avait l'économiste zambien Samuel Munzele Maimbo, le Sénégalais Amadou Hott, la Sud-Africaine et ex numéro 2 de l'institution, Bajabulile Swazi Tshabalala, et le Tchadien et ancien gouverneur de la Banque des États d'Afrique centrale Abbas Mahamat Tolli.

Fondée en 1964, la BAD, qui compte 81 pays membres, dont 54 africains, est l'une des grandes banques multilatérales de développement. Ses ressources proviennent notamment des souscriptions des pays membres, des emprunts effectués sur les marchés internationaux ainsi que des remboursements et revenus des prêts.

Cette élection représente en soi un événement majeur voir historique, car c'est la première fois qu'un Mauritanien accède à la présidence de cette institution financière panafricaine.

Pour remporter l'élection, il fallait obtenir une double majorité : celle des votes de tous les pays membres mais aussi celle des pays africains. Et sur ce terrain, le Mauritanien a obtenu un score fleuve avec 72,37 % des suffrages africains.

Cette présence mauritanienne à la tête d'institutions stratégiques marque un mo-



محمد ولد الشيخ الغزواني

Mohamed Cheikh El Ghazouani

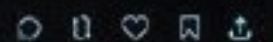
@CheikhGhazouani



شكرا جزيلا لقادة الدول الشقيقة والصديقة على ما منحوه من ثقة ودعم حاسم بانتخاب مرشح موريتانيا، رئيسا للبنك الإفريقي للتنمية. إن الكفاءة الرائعة لمختلف المترشحين جعلت من هذا الانتخاب مصدر فخر واعتزاز للقارة الإفريقية.

أتمنى التوفيق والنجاح للدكتور سيدي ولد التاه، راجيا له أن يكون على قدر التحديات وتطلعات الشعوب الإفريقية إلى تعزيز التعاون والوحدة وقيام تنمية شاملة ومستدامة تحقق أمل الآباء المؤسسين كما ترجمته أجندة إفريقيا 2063.

29 / 05 / 2025



ment historique où la Mauritanie ne se contente plus de participer ; elle inspire, elle oriente et elle dirige.

Il s'agit d'une victoire éclatante dont le travail de préparation avait été effectué minutieusement une année d'avant par Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, pendant son mandat de président en exercice de l'Union africaine en concertation avec beaucoup de chefs d'États africains.

Durant le processus électoral, qui a été long, constructif et efficace, des discussions et des échanges ont été effectués avec l'ensemble des États qui ont voté pour le candidat de la Mauritanie, selon des sources du ministère des Affaires étrangères, de la Coopération et des Mauritaniciens de l'Extérieur.

Sidi Ould Tah arrive à la tête de la BAD auréolé de sa réussite à la tête de la Banque

arabe pour le développement économique de l'Afrique, la

BADEA, dont il est parvenu à multiplier par huit les décaissements. Son expérience prolongée des deux côtés de la barrière, en tant que ministre de l'Économie de son pays, la Mauritanie, puis de banquier du développement, ont favorisé son élection, autant que son réseau étendu aux pays arabes et à l'Asie.

M. Ould Tah a quatre priorités : décupler les montants engagés par la BAD, transformer la banque en chef de file des acteurs financiers africains, créer massivement de l'emploi pour les jeunes en soutenant les PME et accélérer la construction des infrastructures africaines de transport et d'énergie.

Ses 100 premiers jours ont été consacrés à une large concertation au sein et hors de l'institution financière panafricaine.



Mais le chantier le plus urgent de Sidi Ould Tah reste celui de reconstituer d'ici décembre le Fonds africain de développement, le guichet de la BAD le plus accessible pour les pays les plus pauvres du continent.

Défis à relever

Dès la prise de ses fonctions, le nouveau président de l'institution a eu à affronter, immédiatement, un environnement économique international chamboulé, notamment par les annonces de l'administration Trump.

Outre les droits de douane, certaines décisions affectent directement la BAD puisque les États-Unis veulent supprimer leur contribution d'un demi-milliard de dollars au fonds de la banque, destiné aux pays à faible revenu du continent.

Cette décision sonne comme un signal d'alarme.

Elle rappelle, avec force, l'urgence pour l'Afrique de construire une souveraineté

financière solide, autonome et durable. Ce retrait n'est plus une menace lointaine, mais une réalité concrète, aux conséquences lourdes pour les équilibres de financement du continent.

Une ambition pour un développement inclusif

Face aux défis africains, M. Ould Tah veut faire de la BAD le moteur du développement continental. Sa priorité : multiplier par dix l'impact des financements et mobiliser plus de capitaux privés et souverains notamment auprès des pays du Golfe.

Il souhaite repositionner la BAD au cœur de l'architecture financière africaine jugée aujourd'hui trop dispersée. Autre axe fort : l'emploi et l'avenir des jeunes Africains, dans un continent qui comptera un quart de la population mondiale en 2050.

Il insiste aussi sur le besoin de moderniser les infrastructures, condition indispensable pour soutenir cette croissance démographique et économique.

Se positionner au cœur du leadership africain

Après avoir assuré avec distinction et sagesse la présidence tournante de l'Union Africaine, la Mauritanie accède à la présidence de la BAD, une institution financière stratégique dans un contexte où l'Afrique se trouve à la croisée des défis et des opportunités. Ce leadership visionnaire est aussi une opportunité unique pour la Mauritanie, tant sur les plans économique et financier que diplomatique, en projetant l'image d'un pays contributeur actif au renouveau africain.

L'expérience de Ould Tah à la BAD a prouvé que, lorsqu'elle est guidée par une vision claire, une rigueur de gestion et une proximité avec les réalités du terrain, une institution africaine peut produire un impact durable.

C'est précisément ce cap qu'il entend désormais faire franchir à la BAD. Cette institution est engagée dans une profonde transformation portée par une jeunesse vibrante, une transition numérique rapide, des aspirations légitimes à une gouvernance renforcée, et une volonté affirmée d'intégration économique à travers la ZLECAF.

Que représente cette présidence pour la Mauritanie ?

Il s'agit d'abord d'un rayonnement diplomatique. Cette consécration couronne une intense campagne diplomatique menée par l'exécutif mauritanien, notamment portée par le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh Ghazouani (notamment dans le sillage de sa présidence de l'Union africaine), renforçant ainsi, l'influence de la Mauritanie sur la scène continentale et arabe.

Cette accession au poste de président de la BAD offre au pays un pont financier renforcé : grâce à l'expérience de M. Sidi Ould Tah à la tête de la Banque Arabe pour le Développement Économique en Afrique (BADEA) de 2015 à 2025, la



Mauritanie espère légitimement, capitaliser sur sa capacité à mobiliser des fonds et à tisser des liens étroits entre les bailleurs arabes et le continent africain.

Elle marque aussi une reconnaissance de l'expertise nationale : comme le souligne Confidential Afrique, cette élection consacre le mérite d'un ancien ministre de

l'Économie et des Finances (2008-2015) et place le pays au cœur des grandes décisions économiques de l'Afrique pour les cinq prochaines années.

Perspectives

La Stratégie décennale 2024-2033 du Groupe de la Banque africaine de développement repose sur une vision positive du potentiel de l'Afrique pour améliorer considérablement ses sociétés, ses économies et la qualité de vie de ses populations.

L'Afrique a connu une période prolongée de croissance économique au cours des deux dernières décennies, ce qui a constamment amélioré le niveau de vie sur tout le continent.

Au cours de la prochaine décennie, l'Afrique peut générer une croissance soutenue, stimuler la transformation et contribuer à des solutions mondiales essentielles.

Ses progrès seront tirés par ses atouts uniques : une main-d'œuvre jeune et dynamique, des marchés de consommation urbains en pleine croissance, l'intégration des économies nationales, un potentiel substantiel d'énergie propre et une richesse considérable en ressources naturelles.



M. Ismail Ould Cheikh Ahmed porté à la tête de l'OCI :

Le triomphe d'une diplomatie mauritanienne conquérante



Le jeudi 27 août 2026 restera gravé dans les annales de la diplomatie mauritanienne comme le jour d'un sacre historique. À Djeddah, en Arabie saoudite, lors de la 23e session extraordinaire du Conseil des ministres des Affaires étrangères, M. Ismail Ould Cheikh Ahmed a été élu à l'unanimité Secrétaire général de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI). En s'installant aux commandes de cette institution - la deuxième plus grande organisation intergouvernementale au monde après les Nations unies, regroupant 57 États membres répartis sur quatre continents, ce chevronné diplomate offre à la Mauritanie une consécration magistrale. Cette élection couronne une doctrine d'ouverture, de modération et de consensus patiemment bâtie, ainsi que les hautes directives de Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, et les instructions du Ministre des Af-

fares Étrangères, de la Coopération Africaine et des Mauritaniens de l'Extérieur, M. Mohamed Salem Ould Merzoug.

L'expérience d'un homme d'État et d'un grand diplomate

À 66 ans, M. Ismail Ould Cheikh Ahmed dispose du profil idéal pour succéder au Tchadien Hissein Brahim Taha et naviguer au cœur des complexes fractures géopolitiques du monde islamique. Parfaitement trilingue (arabe, français, anglais), l'homme incarne l'excellence et la rigueur. Son parcours au sein de l'arène internationale parle pour lui : envoyé spécial des Nations unies pour le Yémen de 2015 à 2018, représentant spécial adjoint en Libye en 2014, il a géré des dossiers humanitaires et politiques majeurs en Syrie et à travers le monde.

Sa connaissance fine des rouages étatiques s'est également consolidée à l'échelle nationale lorsqu'il a dirigé avec

brio le ministère mauritanien des Affaires étrangères entre 2018 et 2022. C'est cette solide stature internationale qui a suscité l'estime et la confiance absolue des 57 États membres de l'OCI, convaincus par sa capacité à insuffler une nouvelle dynamique face aux dossiers brûlants de l'organisation, au premier rang desquels figurent la cause palestinienne, le statut de Jérusalem et la défense des intérêts des 1,5 milliard de musulmans à travers le monde.

Une dynamique diplomatique conquérante et des résultats tangibles

Cette élection unanime ne relève pas du hasard. Elle constitue le prolongement naturel d'une impressionnante série de succès engrangés par Nouakchott ces dernières années, portés par une vision axée sur l'équilibre, le dialogue constructif et le respect mutuel.



Sous l'impulsion de la Direction de la Ligue des États Arabes et de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), le pays a œuvré à consacrer une présence et une efficacité accrues à travers un mécanisme structuré :

- Mettre fin à la vacance du poste : Par une participation régulière aux réunions et conférences d'importance, le renforcement des passerelles de communication, la consolidation de la confiance et l'éloignement des alignements internes.

La participation active à la prise de décision : En attirant l'attention sur les priorités nationales et régionales comme les réfugiés, le terrorisme, la contrebande et la situation dans le Sahel, tout en soumettant des propositions dans le cadre du Programme décennal d'action de l'OCI.

L'accueil d'événements majeurs : Notamment la 49^e session du Conseil des Ministres des Affaires Étrangères des États membres de l'OCI- la première accueillie par le pays depuis la création de l'organisation, ainsi que la première réunion ministérielle sectorielle sur l'extrémisme, le terrorisme et leur financement prévue au

début de l'année 2027.

Ces efforts multiformes ont entraîné des retombées institutionnelles majeures pour la Mauritanie et ses cadres émérites, parmi lesquelles :

L'élection de M. Ismail Ould Cheikh Ahmed au poste de Secrétaire Général de l'OCI.

L'élection de M. Mohammedi Ahmed Enne au poste de Secrétaire Général du Conseil de l'Unité Économique Arabe.

L'élection à l'unanimité de M. Mohamed Ould Amar en tant que Directeur Général de l'ALECSO pour un second mandat.

L'ouverture d'une antenne de l'Académie Arabe des Sciences, Technologies et Transports Maritimes dans le pays et la création du Fonds de l'OCI pour le soutien aux jeunes dans la région du Sahel et du bassin du lac Tchad.

Un rayonnement multilatéral global

Cette montée en puissance s'est également illustrée sur d'autres fronts continentaux et internationaux, à l'instar de l'élection du Président de la République Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani

à la tête de l'Union Africaine (UA), des économistes M. Sidi Ould Tah à la tête de la Banque Africaine de Développement (BAD) et M. Zeine Zeidane comme directeur du département Afrique du FMI, ainsi que de la candidature stratégique de Dr. Coumba Bâ au poste de Secrétaire générale de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF).

Le ministère des Affaires Étrangères, de la Coopération et des Mauritanien de l'Extérieur a salué un « honneur » et l'aboutissement d'une vaste campagne menée sous la supervision directe du Chef de l'État, qui a personnellement entouré la candidature de M. Ismail Ould Cheikh Ahmed d'un suivi constant. Le Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani a chaleureusement remercié les dirigeants de la Oumma pour ce soutien massif, traduisant le haut rang occupé désormais par la Mauritanie dans le concert des nations.

Rôle et envergure de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI)

Fondée le 25 septembre 1969 (12 Rajab 1389 de l'hégire) à Rabat au Maroc, en réponse à l'incendie de la mosquée Al-Aqsa, l'OCI représente la voix collective du monde musulman. Elle œuvre à protéger les intérêts vitaux de plus de 1,5 milliard de musulmans, à promouvoir la paix internationale, à lutter contre toutes les formes de discrimination et à corriger les fausses perceptions sur l'Islam. Ses instances majeures comprennent le Sommet islamique, le Conseil des Ministres des Affaires Étrangères, le Secrétariat Général, le Comité Al-Qods, ainsi que des institutions de premier plan comme la Banque Islamique de Développement (BID) et l'ICESCO.

Alors que M. Ismail Ould Cheikh Ahmed s'apprête à entamer son mandat de cinq ans, l'espoir est immense de voir son expérience onusienne contribuer au renforcement de la solidarité islamique. Plus qu'une victoire individuelle, cette élection symbolise une Mauritanie rayonnante, unie et maîtresse d'une diplomatie de consensus devenue un modèle d'efficacité à travers le monde.

Athié Alassane

La Mauritanie déploie sa diplomatie pour porter Dr Coumba Bâ à la tête de la Francophonie

Messages présidentiels, missions de haut niveau et consultations sur plusieurs continents. Depuis l'annonce de sa candidature, la Mauritanie mène une campagne diplomatique qui associe la mobilisation de l'État à la présentation d'un projet de renouveau pour l'organisation.

À Nouakchott, la candidature a été officialisée le 17 avril 2026. Dans les semaines suivantes, elle a pris le chemin des capitales étrangères. Des émissaires, porteurs de messages personnels du Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, ont été envoyés auprès de ses homologues pour solliciter leur soutien à Dr Coumba Bâ, candidate au secrétariat général de l'Organisation internationale de la Francophonie.

Depuis, la campagne s'est déployée de l'Afrique à l'Asie, puis en Amérique du Nord, tout en poursuivant les échanges avec les partenaires européens. Au fil des déplacements, la candidate a présenté une même orientation, une Francophonie d'utilité, de cohérence et d'équilibre. Mais les discussions ont pris, à chaque étape, la couleur des préoccupations de ses interlocuteurs. Le dialogue politique, la coopération universitaire, la place du français dans l'univers numérique ou les perspectives économiques ont ainsi nourri les consultations.

Cette succession de rencontres dessine une campagne où la recherche de soutiens s'accompagne d'un travail d'explication. Pour la Mauritanie, il faut faire connaître une candidate, défendre son projet et convaincre de sa capacité à rassembler une organisation traversée par des attentes diverses.

Les messages présidentiels donnent le ton

Dès les premières missions, la démarche mauritanienne s'est inscrite au plus haut niveau politique. Les messages du Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, ont



permis de présenter la candidature directement aux dirigeants partenaires et d'engager avec eux des échanges sur l'avenir de la Francophonie.

Le dispositif repose sur une mobilisation de l'appareil politique et diplomatique. La présidence donne l'impulsion, les missions de haut niveau portent la candidature et le réseau diplomatique assure le suivi des consultations. Dr Coumba Bâ accompagne cette démarche en exposant son parcours, ses priorités et la méthode qu'elle propose pour diriger l'organisation.

Les entretiens ouvrent une discussion qui se poursuit au-delà des audiences. Il faut répondre aux interrogations, préciser les propositions et entretenir le contact. Dans une campagne multilatérale, cette continuité compte autant que la visibilité des déplacements.

La mobilisation mauritanienne vise ainsi à construire une adhésion fondée sur le projet et sur la confiance. Chaque partenaire conserve son appréciation et son calendrier de décision. La campagne s'attache à lui donner les éléments nécessaires pour mesurer les atouts de la candidature.

L'Afrique, premier terrain de concertation

Les premières séquences ont accordé une place importante au continent africain. Cet ancrage répond au poids de l'Afrique dans la communauté francophone, à la place de sa jeunesse et aux défis politiques qui traversent plusieurs de ses régions.

Au cours des consultations, la Mauritanie a défendu une candidature africaine ouverte à l'ensemble de l'organisation. Elle a mis en avant une expérience du dialogue et une volonté de préserver la cohésion francophone dans un contexte marqué par des tensions et des attentes de renouvellement.

Ces démarches ont également permis d'aborder les enjeux qui donneront sa substance au prochain mandat. La capacité de l'organisation à entretenir la concertation, à accompagner les populations et à créer davantage de perspectives pour les jeunes figure au cœur de la proposition présentée.

Pour Nouakchott, la recherche du rassemblement engage déjà la manière de conduire la campagne. Écouter les positions, maintenir les échanges et rechercher des convergences doivent préparer les conditions d'une coopération durable.

Une tournée asiatique pour élargir les consultations

En juillet, la campagne a franchi une nouvelle étape avec une tournée en Asie du Sud-Est. La délégation mauritanienne y a porté le message présidentiel et présenté la vision de Dr Coumba Bâ à plusieurs partenaires de l'espace francophone. Le déplacement a donné une dimension plus large à la campagne. Il a permis d'échanger avec des interlocuteurs dont les relations avec la langue française s'inscrivent dans des histoires et des environnements linguistiques différents. La candidate y a exposé une conception de la Francophonie associant le dialogue entre les États, la coopération éducative et culturelle et le développement des échanges économiques. Cette séquence a souligné sa volonté de prendre en compte toute la géographie de l'organisation. Partie d'un ancrage africain, la candidature mauritanienne s'est ainsi adressée à des partenaires éloignés géographiquement, avec lesquels elle entend construire une même communauté d'intérêts. La diversité de ces rencontres a permis de confronter le projet aux attentes de plusieurs composantes de la Francophonie.



En Amérique du Nord, des échanges centrés sur les attentes concrètes

La séquence nord-américaine de septembre a donné lieu à des consultations avec des interlocuteurs universitaires, gouvernementaux et parlementaires. La place des opérateurs francophones et la coordination de leur action ont occupé

une part importante des discussions. Dr Coumba Bâ a défendu une concertation plus étroite entre les institutions, respectueuse de leurs compétences et de leur autonomie, afin de mieux relier leurs interventions aux priorités communes.

La langue française a également été au centre des échanges. Sa promotion, sa présence dans l'environnement numérique et la découvrabilité des contenus francophones ont permis d'aborder un enjeu désormais décisif. Comment faire en sorte que les œuvres, les savoirs et les productions en français atteignent davantage leurs publics ?

D'autres entretiens ont porté sur la Francophonie économique, la contribution du secteur privé, le leadership féminin et la mobilité. La jeunesse a traversé ces discussions, avec la volonté de l'associer à la conception et à la réalisation des programmes.

Cette étape a permis à la candidate de préciser son projet en fonction des attentes de ses interlocuteurs. Elle y a également défendu la recherche du consensus et la préservation des équilibres historiques de la Francophonie, notamment ceux associés au Pacte de Hanoï.

Les échanges avec les partenaires européens prolongent cette démarche de consultation. Ils participent de la même volonté de présenter une candidature capable de comprendre des sensibilités différentes et de les réunir autour de priorités communes.





Une ancienne ministre qui met en avant l'expérience de l'État

Au cours de ces rencontres, Dr Coumba Bâ présente un parcours qui associe la santé publique, l'action gouvernementale et la diplomatie. Médecin de formation, elle a exercé des responsabilités dans plusieurs domaines, dont la Fonction publique, la Jeunesse et les Sports, les Affaires africaines et la modernisation administrative.

Son expérience comprend également le conseil au sommet de l'État. Elle met en avant cette pratique de la décision publique, de la continuité institutionnelle et de la concertation pour expliquer sa préparation à la direction d'une organisation multilatérale.

En 2024, sa nomination comme envoyée spéciale du Président de la République auprès de l'OIF, avec rang de ministre conseillère, l'a conduite à mener des consultations avec plusieurs chefs d'État et de gouvernement. Cette fonction a précédé l'annonce officielle de sa candidature et lui a permis d'approfondir sa connaissance des attentes des membres.

La candidate revendique aussi l'expérience d'un pays situé à la rencontre de l'Afrique subsaharienne, du Maghreb et du monde arabe. Cette pluralité d'appartenances nourrit le positionnement mauritanien, fondé sur le dialogue et la recherche de passerelles entre des sensibilités différentes.

Une Francophonie d'utilité, de cohérence et d'équilibre

D'une étape à l'autre, Dr Coumba Bâ articule sa vision autour de l'utilité, de la cohérence et de l'équilibre.

L'utilité recouvre trois dimensions. Sur le plan politique, elle propose de renforcer la contribution de la Francophonie au multilatéralisme, à la prévention des crises et au dialogue. Sur le plan culturel, elle souhaite soutenir l'enseignement du français, la circulation des œuvres et la présence des contenus francophones dans les technologies. Sur le plan économique, elle veut rapprocher davantage la coopération des besoins de formation, de financement et d'accès aux marchés.

La cohérence concerne le fonctionnement de l'organisation. La candidate propose une meilleure articulation entre les priorités, les programmes, les ressources et l'action des opérateurs. Son projet prévoit une feuille de route concertée au cours des cent premiers jours, ainsi qu'un pacte de performance et d'impact.

L'équilibre renvoie au respect de chaque État et gouvernement membre et à la prise en compte de sa souveraineté. Dr Coumba Bâ associe cette exigence à la fidélité aux textes communs, la Charte de la Francophonie et les déclarations de Bamako et de Saint-Boniface.

Pour mettre en œuvre cette vision, elle présente la méthode des 4D, Données, Dialogue, Développement et Dépassement. Dans le domaine économique, les 4A visent l'accès aux ressources, aux technologies, aux capitaux et aux marchés. Ces deux approches doivent permettre de traduire les orientations générales en programmes et en résultats vérifiables.

Le rassemblement au cœur de la campagne

La candidature mauritanienne avance dans une compétition où plusieurs personnalités proposent leur parcours et leur vision de l'avenir francophone. Nouakchott mise sur l'expérience gouvernementale et diplomatique de Dr Coumba Bâ, sur sa connaissance des réalités africaines et sur sa capacité à dialoguer avec l'ensemble des membres.

La mobilisation de l'État constitue un autre atout. Elle permet de porter la candidature auprès de dirigeants de haut niveau et de soutenir les démarches dans la durée. Les étapes africaines, asiatiques et nord-américaines, ainsi que les échanges européens, témoignent de cette volonté de multiplier les consultations.

Le consensus demeure le fil conducteur de la proposition mauritanienne. Dr Coumba Bâ le présente comme une condition de confiance pour la future direction de l'organisation. La personne choisie devra pouvoir travailler avec tous les membres, y compris ceux qui auront soutenu une autre candidature.

À mesure que l'échéance approche, l'enjeu pour la Mauritanie est de transformer les échanges engagés en adhésions à son projet. La campagne aura permis de présenter une candidate et de faire entendre une proposition. La décision des États et gouvernements membres dira jusqu'où cette ambition de rassemblement peut les réunir.

Ba Alpha Seydi
Spécialiste de la diplomatie d'influence
Directeur de la communication de la candidate

La diplomatie mauritanienne et l'affirmation d'une puissance d'équilibre



Par Bakari Gueye

La Mauritanie renforce sa position diplomatique sur la scène régionale et internationale grâce à une stratégie fondée sur la neutralité positive, la stabilité sécuritaire et le multilatéralisme.

En effet, la diplomatie mauritanienne, depuis l'indépendance du pays le 28 novembre 1960, repose sur une tradition de neutralité positive, de recherche d'équilibre et de discrétion active qui consiste à agir sans publicité.

Ces dernières années, la sécurisation, la diplomatie militaire et le multilatéralisme ont été mis en avant par cette diplomatie qui a imprimé son affirmation face au terrorisme.

En effet, confrontée aux menaces sécuritaires au Sahel, la Mauritanie redéfinit sa diplomatie autour de la sécurisation de ses frontières à travers une diplomatie militaire discrète mais présente dans les forums internationaux.

On note par ailleurs une constance face aux crises globales notamment dans les conflits récents (comme la guerre en Ukraine), où la Mauritanie maintient une posture équilibrée : défense de la Charte des Nations unies et de l'intégrité territoriale tout en refusant l'isolement systématique des acteurs (opposition à l'exclusion de la Russie de certaines instances).

De la restructuration du ministère des Affaires étrangères à la diversification des partenaires et à l'activation des mécanismes de consultation politique et de coopération bilatérale, la diplomatie mauritanienne s'oriente vers l'élargissement de son champ d'action international et le renforcement de ses outils institutionnels pour servir les intérêts nationaux.

Dans ce contexte, les mesures prises par le ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Mauritaniens de l'extérieur au cours des dernières années s'inscrivent dans une démarche visant à améliorer la performance diploma-

tique, à élargir le réseau de représentation extérieure, à dynamiser les mécanismes de coopération bilatérale et à diversifier les partenariats avec les pays frères et amis.

Ce parcours est lié à la vision de Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, concernant la politique étrangère du pays, et à l'effort de faire des relations internationales un levier pour servir les intérêts mauritaniens, tout en renforçant les opportunités de coopération politique, économique et de développement. L'importance de ces mesures ne se limite pas au nombre d'ambassades ouvertes ou de comités conjoints activés, mais s'étend à ce qu'elles peuvent transformer les outils de gestion des relations extérieures, à la capacité de l'État à établir des partenariats diversifiés, à suivre ses engagements internationaux et à tirer parti des opportunités offertes par le système international.

Développement des outils de travail diplomatique

La restructuration du ministère des Affaires étrangères représente une étape institutionnelle importante dans le développement de la diplomatie mauritanienne, surtout dans le contexte de l'élargissement des dossiers pris en charge par la politique étrangère, et de la nécessité croissante de spécialisation, de coordination et de suivi continu.

Selon les données fournies par le ministère des Affaires étrangères, le nombre de directions au sein de l'administration centrale du ministère est passé de 14 directions en 2019 à 23 directions, dont quatre directions générales, en plus de la direction générale de l'Académie diplomatique.

Cette expansion reflète une tendance vers le développement de la structure administrative du ministère et la répartition des tâches selon des domaines plus spécialisés, ce qui aide à absorber la diversité des relations bilatérales et les exigences de la diplomatie multilatérale, ainsi que les questions économiques, culturelles, consulaires et autres dossiers nécessitant des expertises spécialisées.

La création de l'Académie diplomatique revêt également une importance particulière dans ce contexte, car la construction d'un appareil diplomatique qualifié ne se réalise pas uniquement par des structures administratives, mais nécessite également une formation continue, le perfectionnement des compétences, le renforcement des compétences en négociation, linguistiques et analytiques, ainsi que la maîtrise des règles des relations internationales, du protocole et du travail consulaire.

Renforcer la présence extérieure

L'expansion de la représentation diplomatique constitue l'un des principaux indicateurs de la vitalité de la politique étrangère et de sa capacité à établir des relations directes avec différents pays. Dans ce cadre, la Mauritanie a travaillé à renforcer sa présence extérieure en ouvrant de nouvelles missions diplomatiques et consulaires, y compris des ambassades au Canada, en Corée et en Inde, ainsi qu'un consulat général à Casablanca, au Royaume du Maroc.

Cette étape revêt une importance considé-



rable en raison des différents domaines de coopération que ces destinations peuvent offrir, qu'il s'agisse de l'économie, de l'investissement et de la technologie, ou de l'éducation et de la formation, ou encore des échanges commerciaux et culturels.

Les relations avec ces pays peuvent ouvrir des domaines de coopération dans divers secteurs, compte tenu des expertises et des capacités économiques et techniques de ces nations. Mais tirer parti de ces potentialités reste lié à la capacité des missions diplomatiques à identifier les opportunités disponibles, à communiquer avec les acteurs économiques et les institutions gouvernementales, et à suivre les dossiers prioritaires pour la Mauritanie.

Quant à l'ouverture d'un consulat général à Casablanca, elle s'inscrit dans l'importance des relations mauritano-marocaines, et ce qu'elle implique en termes de services consulaires et de suivi des affaires des citoyens, sans oublier le rôle des consulats dans la facilitation des échanges commerciaux, économiques et sociaux.

Dans le même contexte, les données ont indiqué un renforcement du niveau de la représentation mauritanienne en Guinée-Bissau et en République du Congo, par la nomination d'ambassadeurs, ce qui

reflète une tendance à renforcer les relations officielles et à fournir des canaux plus directs pour la communication politique et le suivi des dossiers de coopération.

L'importance de cette expansion dépasse la simple présence protocolaire, car les missions diplomatiques peuvent jouer des rôles importants dans la promotion des capacités économiques du pays, l'attraction des investissements, le développement des échanges commerciaux, le suivi des situations des communautés, et la présentation d'une image précise des évolutions en cours en Mauritanie.

L'essor de la présence diplomatique à Nouakchott

En parallèle de l'expansion du réseau de représentation de la Mauritanie à l'étranger, Nouakchott a vu l'ouverture de nouvelles ambassades de pays tels que l'Italie, l'Ukraine et l'Inde, selon les données fournies.

L'ouverture de nouvelles ambassades reflète un intérêt pour renforcer les relations directes avec la Mauritanie, et offre des opportunités pour développer la communication officielle, accélérer le suivi des dossiers bilatéraux, et élargir les domaines de coopération.

La présence de missions diplomatiques résidentes dans la capitale permet aux pays concernés de suivre les évolutions politiques, économiques et sociales de manière plus régulière, et facilite la communication avec les institutions nationales, le secteur privé et les acteurs dans les domaines de l'éducation, de la culture et de l'investissement.

Pour la Mauritanie, l'élargissement de la présence diplomatique étrangère peut constituer une opportunité pour développer ses relations avec de nouveaux partenaires, tirer parti des expertises disponibles, et ouvrir des canaux supplémentaires de coopération dans des domaines qui correspondent aux besoins et priorités nationaux.

De plus, cette expansion renforce la position de Nouakchott en tant qu'espace de dialogue diplomatique et de communication entre l'Afrique, le monde arabe, l'Europe et l'Asie, et permet au pays de tirer parti de sa position géographique et politique pour établir des relations variées.

Activation des comités conjoints

Les efforts pour activer la coopération bilatérale ont inclus des comités conjoints et supérieurs avec plusieurs pays, parmi lesquels le Maroc, l'Algérie, la Gambie, l'Égypte, l'Irak, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, la Turquie et la Principauté de Monaco.

Cette liste reflète la diversité des cercles des relations mauritaniennes, combinant la profondeur maghrébine, africaine et arabe, et l'ouverture à d'autres partenaires en Europe et dans le bassin méditerranéen.

L'importance des comités se manifeste par des opportunités de développer des partenariats économiques, d'attirer des investissements, d'échanger des expertises, et de renforcer la coopération dans les domaines du développement, de la sécurité et de la stabilité.

Renouveau contemporain et leadership du Président de la République

L'activisme diplomatique observé ces dernières années a atteint son paroxysme



avec le leadership continental et international sous la présidence de Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, Président de la République, - notamment durant sa présidence de l'Union africaine où la diplomatie mauritanienne a gagné en envergure.

Le pays a gagné de précieux points à travers des positions clés obtenues au sein des instances mondiales.

Le pays enchaîne les succès diplomatiques, couronnés par l'élection de responsables mauritaniens à la tête d'organisations majeures, comme l'élection tout dernièrement de M. Ismaël Ould Cheikh Ahmed à la tête de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) et l'influence croissante au sein de la Banque africaine de développement (BAD) dirigée aujourd'hui par Sidi Ould Tah qui est devenu le neuvième président de la BAD le 1er septembre 2025, après avoir dirigé pendant dix ans la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA).

La diplomatie culturelle n'est pas en reste car la Mauritanie diversifie son action en valorisant son patrimoine historique (villes anciennes comme Chinguetti, Oualata, Ouadane, Tichit, Djéol...) et en accueillant des événements culturels majeurs du monde arabe et africain.

Principales avancées récentes

Dans la lancée des victoires diplomatiques, des avancées récentes ont été enregistrées, entre autres le dialogue renforcé avec l'OTAN.

En octobre 2026, le ministre des Affaires étrangères a reçu le représentant spécial du secrétaire général de l'OTAN pour le voisinage méridional, Javier Colomina, pour approfondir les liens de sécurité.

Lors de la 81e session de l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2026, la diplomatie mauritanienne a réaffirmé son attachement à la réforme du Conseil de sécurité, au multilatéralisme et à la cause palestinienne.

La diplomatie parallèle a aussi été mise à contribution avec l'ouverture en juillet 2026 du Centre mauritanien de diplomatie parallèle à Nouakchott qui vise à structurer l'action culturelle, économique et le lien avec la diaspora.

La doctrine : L'intérêt national et la neutralité active

Depuis le 1er août 2019, la diplomatie mauritanienne a opéré un virage fondamental. Selon le Ministre des Affaires Étrangères, M. Mohamed Salem Ould Merzoug, elle repose sur 3 constantes : Primauté de l'intérêt national, défense calme et solide des intérêts, préservation de la liberté de décision dans un environnement régional en crise.



L'équilibre et l'ouverture sont mis en avant par une diplomatie fondée sur l'égalité entre États, justice, paix, bon voisinage et respect de la souveraineté. La géographie est utilisée comme atout. Ainsi, la Mauritanie ne choisit pas ses voisins, elle doit composer avec sa position charnière entre le Maghreb et l'Afrique subsaharienne pour en faire un levier de stabilité.

Cette approche a permis à la Mauritanie de rester le seul pays du Sahel sans aucun attentat depuis 2011, ce qui est devenu son principal capital diplomatique.

Le sacre de la Présidence de l'Union Africaine (2024-2025) demeurera la réussite la plus emblématique.

Avec cette direction de l'UA, le Président Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani a fait de la Mauritanie un pilier de médiation dans un continent sous tension, avec des initiatives sur la Libye, le Soudan, la RDC et la crise sénégalaise.

Il a porté la voix de l'Afrique au Sommet des BRICS et au G20, sous le thème de l'éducation résiliente en Afrique.

Le rééquilibrage maghrébin fut également une réussite.

Sous le président Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, on note un changement progressif de cap sur la question du Sahara avec une neutralité plus équi-

librée.

Autres signaux forts, la rencontre de Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani et Sa Majesté Mohammed VI a donné une forte impulsion aux relations entre les deux pays. Le Maroc a soutenu activement la présidence mauritanienne de l'UA.

Il y a eu aussi la signature en septembre 2025 de la convention pour la réhabilitation de la route Nouakchott-Nouadhibou (480 km). Avec l'Algérie on note le même succès avec le maintien d'un dialogue concerté.

L'ancrage diplomatique dans le Sahel post-G5 est notoire

La Mauritanie est le seul membre fondateur du G5 Sahel (créé à Nouakchott en 2014) à ne pas avoir rejoint l'AES et à avoir maintenu des canaux ouverts avec tout le monde.

Sa stratégie de médiation s'est avérée payante.

Le Ministre de la Défense a multiplié les visites à Bamako, Ouagadougou et Niamey pour rétablir le dialogue après les accusations maliennes de soutien aux groupes armés.

Pays pivot, stable et fiable, capable d'assumer des rôles constructifs, la Mauritanie a renforcé son positionnement en assurant une diversification des partenariats mondiaux, notamment avec les États-Unis

où le président Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani a effectué une visite officielle historique du 8 au 11 juillet 2025 à la Maison Blanche, reçu par Donald Trump avec 4 autres chefs d'État ouest-africains. Il y a eu aussi le Forum économique Mauritanie-USA avec Kosmos Energy sur énergie, mines et numérique.

Avec la Chine, on a noté l'élévation des relations au rang de partenariat stratégique en 2024 à l'occasion des 60 ans de relations diplomatiques.

La coopération a été étendue aux infrastructures, la pêche, la santé, l'énergie et le numérique.

Du côté du Monde Arabe et Islamique, on a enregistré des succès majeurs avec l'élection de cadres mauritaniens à des postes clés, présentée comme preuve du capital confiance.

Il s'agit, on le voit, d'un bilan nettement positif même s'il convient de reconnaître certaines limites.

La transformation de la neutralité en influence aura été l'une des réussites les plus éclatantes de la diplomatie mauritanienne.

La Mauritanie est ainsi passée de pays périphérique à faiseur de consensus et sa crédibilité internationale comme État stable et fiable a permis au pays de se faire une place de choix dans le concert des nations.

Aujourd'hui, la croissance tirée par le gaz (projet GTA) renforce le poids diplomatique du pays.

Et parmi les principaux paris réalisés, la gestion de la pression migratoire et sécuritaire à la frontière malienne (plus de 300 000 réfugiés maliens).

Le pari pour l'avenir serait de transformer le capital diplomatique en investissements concrets pour diversifier une économie encore dépendante des mines.

Ainsi, en 7 ans, la Mauritanie est passée d'une diplomatie discrète à une diplomatie d'équilibre recherchée par tous. Le slogan officieux de la Mauritanie est devenu : « Parler à tout le monde, ne dépendre de personne ».

Performances de la diplomatie mauritanienne



** Par Baba Dianfa TRAORE

Sous l'impulsion du Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, la diplomatie mauritanienne connaît une ascension majeure marquée par des succès continentaux et internationaux.

La Mauritanie a assuré la présidence de l'UA à partir de février 2024, affirmant un rôle de médiation et de promotion de la sécurité collective sur le continent.

Parmi les principaux succès de la présidence de l'Union africaine (UA) : un ressortissant mauritanien, M. Sidi Ould Tah, a accédé à la tête de la plus grande institution financière du continent (le Groupe de la BAD), renforçant la notoriété économique et financière du pays.

Modèle sécuritaire et diplomatie de neutralité

La Mauritanie est reconnue comme un modèle de référence en matière de lutte contre l'extrémisme (combinant dialogue religieux et riposte sécuritaire) et maintient une politique de « neutralité positive » entre le Maghreb, le Sahel et l'Afrique de l'Ouest.

Principaux succès sur la scène internationale

Le diplomate mauritanien Ismael Ould Cheikh Ahmed a été élu à la tête du Secrétariat général de L'Organisation de la Conférence islamique (OCI).

La Mauritanie a par ailleurs sécurisé des financements majeurs sur la scène internationale (comme un important accord de financement obtenu à Vienne en 2025), en levant des fonds et partenariats stratégiques.

En s'ouvrant à de nouveaux acteurs, Nouakchott intègre activement la diplomatie parlementaire, la diaspora, les collectivités locales et les universités pour élargir son rayonnement. Ainsi, Sous la

direction du Dr Mohamed Salem Ould Merzoug, ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Mauritaniens de l'extérieur, la diplomatie mauritanienne a connu plusieurs succès retentissants et évolutions importantes.

En plus, la Mauritanie a assumé avec succès la présidence tournante de l'Union africaine en 2024 et de sa diplomatie, renforçant la position de Nouakchott comme acteur clé de médiation et de concertation en rayonnement sur le continent.

Intégration de la diaspora et des Mauritaniens de l'étranger

Sur le plan de la reconnaissance institutionnelle, la dimension « Mauritaniens de l'extérieur » a été pleinement intégrée dans l'architecture et l'action du ministère. Aussi, le rapprochement consulaire, la multiplication des missions de contact, d'écoute et de recensement des besoins des communautés mauritaniennes établies en Afrique, en Europe et ailleurs, a permis de mobiliser leurs compétences et d'assurer leur protection consulaire.



Gestion équilibrée des crises régionales

La Mauritanie a maintenu une approche axée sur l'intérêt national se basant sur une position de neutralité positive et de dialogue avec tous les partenaires dans une zone sahélienne et maghrébine particulièrement instable.

Elle a défendu activement ses intérêts utilisant une expression claire des exigences de Nouakchott, notamment sur la délimitation consensuelle des frontières et la stabilité régionale lors des discussions internationales.

La diplomatie mauritanienne a été marquée par un rôle multilatéral actif remarqué lors des réunions de la Ligue arabe, de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) et des sommets régionaux.

Renforcement des partenariats stratégiques et de sécurité

Les partenariats élargis ont impulsé une offensive diplomatique pour diversifier et approfondir les alliances bilatérales et multilatérales, avec des rencontres avec l'Union européenne, l'OTAN, les pays voisins et les institutions financières internationales.

La gestion concertée de la migration s'est appesantie sur la promotion d'une vision axée sur la

« responsabilité partagée » entre pays d'origine, de transit et de destination, refusant de réduire les flux migratoires à un simple contrôle policier des frontières et insistant sur les causes économiques et le développement humain.

Stabilité et continuité de l'action gouvernementale

La reconduction successive et le maintien du ministre des Affaires étrangères à la tête de la diplomatie dans les différents gouvernements successifs, y compris lors du remaniement d'octobre 2026, témoigne de la confiance présidentielle et de la constance d'une ligne diplomatique axée sur la pondération et le réalisme géopolitique.

La diplomatie mauritanienne a connu des succès éclatants et successifs et une présence croissante sous la présidence de Son Excellence Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, Président de la République. Sous son magistère, elle a connu une présence de plus en plus affirmée aux niveaux régional et international.

Maintien de la coopération avec plusieurs pays frères et amis

Parmi les principales étapes qui ont marqué cette période figure notamment la présidence de l'Union africaine par la Mauritanie en 2024, qui s'est accompagnée d'une présence soutenue dans les dossiers africains et internationaux, ainsi que d'une participation active de la Mauritanie dans les différentes instances régionales et internationales.

La coopération mauritanienne avec plusieurs pays frères et amis a également connu un développement notable. Tout récemment et à titre d'exemple, lors de la deuxième session de la Commission mixte mauritano-égyptienne, en 2025, 13 accords, protocoles, mémorandums d'entente et programmes exécutifs ont été si-

gnés dans plusieurs domaines, notamment la pêche, l'enseignement supérieur, l'eau, l'investissement et les affaires sociales.

Un espace où la Mauritanie défend ses intérêts et impose sa présence

En septembre 2026, la présence mauritanienne se poursuit au plus haut niveau dans les enceintes internationales, à travers la participation de notre pays à la 81e session de l'Assemblée générale des Nations unies, ainsi qu'aux réunions de coordination arabe et de l'Organisation de la coopération islamique, en plus de rencontres bilatérales avec plusieurs responsables internationaux visant à renforcer les relations de coopération et les intérêts communs.

Aux Nations Unies, la Mauritanie a réaffirmé les constantes de sa politique étrangère, fondée sur le bon voisinage, le respect de la souveraineté des États, la non-ingérence dans les affaires intérieures, le règlement pacifique des différends et le renforcement du multilatéralisme.

Il ne s'agit pas simplement de rencontres et de protocoles, mais d'un espace dans lequel la Mauritanie œuvre à défendre ses intérêts, à élargir ses partenariats et à renforcer sa présence et sa voix dans un monde en pleine mutation.

Toute notre reconnaissance aux diplomates mauritaniens qui portent le drapeau national à l'étranger, ainsi qu'à tous ceux qui œuvrent au service des intérêts de la République islamique de Mauritanie et au renforcement de sa place sur la scène internationale.

La Mauritanie, une voix qui compte sur la scène internationale



Sept ans d'une diplomatie en mouvement

Par une diplomatie de dialogue, d'équilibre et d'ouverture, la Mauritanie a considérablement renforcé sa présence sur la scène internationale au cours des sept dernières années. De l'Union Africaine aux Nations Unies, en passant par les grands forums économiques et les conférences sur le climat, le pays s'est progressivement imposé comme un partenaire crédible, une voix écoutée et un acteur engagé sur les grands enjeux régionaux et mondiaux.

Longtemps perçue comme un pays discret sur la scène diplomatique, la Mauritanie a progressivement affirmé son rôle dans les enceintes internationales depuis l'investiture du Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, le 1er août 2019. Sans rupture avec les fondamentaux de

sa politique étrangère, le pays a privilégié une approche fondée sur le dialogue, le multilatéralisme et la recherche de solutions concertées aux défis communs. Cette orientation a permis à la Mauritanie de gagner en visibilité et en crédibilité auprès de ses partenaires, tout en consolidant sa place dans les principales organisations internationales.

Une diplomatie du consensus

Au cours de cette période, la diplomatie mauritanienne s'est distinguée par sa constance et sa modération. Dans un environnement régional marqué par les crises sécuritaires, les bouleversements géopolitiques et les tensions internationales, le pays a fait le choix de privilégier le dialogue et la concertation.

Cette posture équilibrée lui a permis d'entretenir des relations constructives avec

l'ensemble de ses partenaires africains, arabes, européens, asiatiques et américains, tout en préservant une politique étrangère fondée sur le respect du droit international, de la souveraineté des États et de la non-ingérence.

Une telle crédibilité diplomatique s'est traduite par une participation plus active aux grands rendez-vous internationaux et par une écoute accrue de la voix mauritanienne dans les débats portant sur la paix, la sécurité, le développement, les migrations, le climat et la sécurité alimentaire.

Un leadership africain confirmé

L'une des illustrations les plus marquantes de cette montée en puissance demeure le rôle joué par la Mauritanie au sein des institutions africaines.



Après avoir assuré la présidence tournante du G5 Sahel en 2020, le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani a conduit les efforts visant à renforcer la coopération régionale face au terrorisme et aux défis du développement. Le Sommet de Nouakchott de juin 2020 a constitué une étape importante avec le lancement de la Coalition pour le Sahel, qui a permis de fédérer les partenaires internationaux autour d'une approche combinant sécurité, développement et gouvernance.

Par ailleurs, la présidence de l'Union africaine en 2024 reste l'une des plus importantes consécutions diplomatiques de la Mauritanie depuis plusieurs décennies. Sous cette présidence, le pays a porté les priorités africaines sur les scènes internationale et multilatérale, notamment en matière de paix, d'intégration économique, de sécurité alimentaire, de financement du développement et de réforme de la gouvernance mondiale.

Une influence croissante aux Nations Unies

La Mauritanie a également consolidé sa position dans le système des Nations Unies. Son élection au Conseil des droits de l'Homme pour le mandat 2020-2022

a constitué une reconnaissance de la confiance dont elle bénéficie auprès de la communauté internationale. Le pays siège également au sein de plusieurs organes conventionnels des Nations Unies, notamment ceux chargés de la lutte contre la discrimination raciale et de la protection des droits des travailleurs migrants. Parallèlement, la coopération avec les agences spécialisées des Nations Unies s'est intensifiée. Qu'il s'agisse du PNUD, de l'OMS, de la FAO, de l'UNICEF, du PAM, du HCR ou encore de l'UNFPA, ces partenariats accompagnent la mise en œuvre des politiques nationales dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la sécurité alimentaire, de la protection sociale, de la gouvernance et du développement durable.

Participation soutenue aux grands sommets mondiaux

En l'espace de sept ans, la Mauritanie a multiplié sa participation aux grands rendez-vous internationaux. Le Président de la République a pris part aux Assemblées générales des Nations Unies, aux Sommets de l'Union africaine, de la Ligue des États arabes et de l'Organisation de la coopération islamique. Il a également représenté le pays lors des Sommets Afrique-Union

européenne, Chine-Afrique, États-Unis-Afrique, Russie-Afrique, Italie-Afrique et Corée-Afrique.

A travers cette participation régulière, la Mauritanie a renforcé sa visibilité diplomatique et développé un dialogue direct avec les grands partenaires politiques, faisant entendre ses positions sur tous les enjeux du moment.

Diplomatie économique.. de la présence à l'influence

L'action extérieure de la Mauritanie s'est également orientée vers la mobilisation des investissements et des financements internationaux.

Acteur de plus en plus influent, le pays participe activement aux travaux de la Banque islamique de développement (BID), du Groupe de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque africaine de développement (BAD), où il affirme progressivement sa place dans les instances de décision. Cette montée en puissance a trouvé une illustration éclatante lors des Assemblées annuelles de 2026 de la Banque africaine de développement. À cette occasion, la Mauritanie a assuré la présidence des Conseils des gouverneurs de la BAD et du Fonds africain de développement.



De même, l'élection des deux concitoyens MM. Sidi Ould Tah et Ismail Ould Cheikh Ahmed respectivement à la tête du Groupe de la Banque Africaine de Développement et de l'Organisation de la Coopération Islamique a constitué un tournant historique sur la voie du rayonnement diplomatique de la Mauritanie. Il s'agit d'une nouvelle distinction qui consacre désormais la confiance dont jouit le pays au sein de l'une des plus importantes institutions financières du continent.

Cette influence croissante se traduit également par l'ambition de la Mauritanie d'occuper des fonctions de premier plan au sein des organisations internationales. La candidature mauritanienne actuelle au poste de Secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) s'inscrit dans cette optique.

La diplomatie économique est ainsi devenue un instrument essentiel de la mise en œuvre des priorités nationales de développement, en favorisant la conclusion

de nombreux accords de financement et de coopération.

Un acteur reconnu dans la transition énergétique

La découverte des ressources gazières et le développement du potentiel exceptionnel du pays en matière d'énergies renouvelables ont profondément renforcé la visibilité internationale de la Mauritanie. Le pays est aujourd'hui régulièrement présent dans les grandes conférences consacrées à la transition énergétique, à l'hydrogène vert et à la lutte contre le changement climatique. Les différentes Conférences des Parties (COP) ont offert à la Mauritanie une tribune pour présenter ses ambitions en matière d'énergies propres, d'adaptation climatique et de développement durable.

Cette dynamique a favorisé l'émergence de nouveaux partenariats stratégiques avec plusieurs institutions internationales et investisseurs spécialisés dans les énergies du futur.

Une voix de plus en plus écoutée

Au-delà de sa participation aux organisations internationales, la Mauritanie s'est progressivement imposée comme un interlocuteur respecté sur plusieurs dossiers majeurs.

La stabilité dont jouit le pays dans un environnement sahélien particulièrement instable, son engagement en faveur de la lutte contre le terrorisme, son approche équilibrée des questions migratoires, ainsi que son implication dans les initiatives régionales de paix lui confèrent aujourd'hui une crédibilité reconnue.

Cette évolution se traduit également par la confiance renouvelée que lui témoignent ses partenaires internationaux et par le nombre croissant de conférences régionales et internationales organisées à Nouakchott, devenue un espace de dialogue sur les grands défis africains et mondiaux.

Par Salem Mori

Diplomatie mauritanienne :

Le multilatéralisme, le bon voisinage et la recherche d'un ordre international plus équitable

Par Amadou SY

Ces dernières années, la Mauritanie a enchaîné des succès diplomatiques et consolidé sa position dans le concert des Nations. Porteur de causes africaines, arabes et mondiales, le pays a récemment exposé au monde, ses positions et sa vision sur le devenir d'une organisation des Nations Unies à la croisée des chemins. A l'occasion du débat général de la 81e session de l'Assemblée générale des Nations, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Mauritanien de l'Extérieur, M. Mohamed Salem Ould Merzoug a fait le tour des questions de l'heure. A la tribune de l'ONU, il a réaffirmé les principes qui fondent la politique étrangère de la Mauritanie. De la réforme du système multilatéral aux crises du Moyen-Orient, en passant par la stabilité régionale, les migrations et les priorités du développement, son intervention dessine les contours d'une diplomatie attachée au dialogue, à la souveraineté des États et à la coopération internationale. À l'heure où les conflits se prolongent, où les tensions géopolitiques s'intensifient et où les mécanismes de coopération in-

ternationale sont mis à l'épreuve, la Mauritanie réaffirme son attachement au multilatéralisme et à la recherche de solutions concertées aux défis mondiaux.

Placée sous le thème « Restaurer la confiance, gérer la transformation, les Nations Unies au service de tous », cette session s'inscrit dans un contexte international marqué par les crises sécuritaires, les urgences humanitaires, les inégalités de développement et les interrogations sur la capacité des institutions internationales à répondre aux attentes des peuples. Le débat général, ouvert le 22 septembre 2026, constitue chaque année un rendez-vous majeur de la diplomatie mondiale, au cours duquel les États exposent leurs priorités et leurs positions sur les grandes questions internationales.

Pour Nouakchott, l'enjeu dépasse la seule défense des principes fondateurs de l'Organisation des Nations Unies. Il s'agit également de promouvoir un environnement international dans lequel la souveraineté des États, la sécurité collective, le développement et le respect du droit international puissent constituer les bases d'une coopération durable.

Restaurer la confiance par le respect du droit international

La Mauritanie, par la voix de son chef de la diplomatie, a replacé le thème de la session dans la perspective historique de la création des Nations Unies, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. L'Organisation a été fondée sur la volonté de prévenir le retour des conflits dévastateurs et de construire un système international reposant sur le droit, le dialogue et la coopération entre les nations.

Plus de huit décennies après cette fondation, ces principes demeurent essentiels, mais leur application est confrontée à des difficultés croissantes, a souligné le ministre. Le non-respect de certains engagements collectifs et l'application différenciée des règles internationales fragilisent, selon lui, la confiance entre les États et portent atteinte aux mécanismes de coopération.

« Notre responsabilité, c'est donc d'être à la hauteur de ces idéaux, et nous ne pouvons pas appliquer le droit international de façon sélective », a déclaré le ministre.

Pour la Mauritanie, la crédibilité de l'ordre international dépend de la capacité des États à se soumettre aux mêmes principes, indépendamment de leur puissance politique, économique ou militaire.



La confiance ne peut, dans cette perspective, être durablement restaurée si les obligations internationales sont invoquées pour certains acteurs et relativisées pour d'autres.

Le ministre a ainsi tenu à rappeler que le multilatéralisme ne saurait être assimilé à une limitation de la souveraineté nationale ni à une marque de faiblesse. Il représente, au contraire, un cadre permettant aux États de faire face ensemble à des défis qu'aucun d'entre eux ne peut résoudre isolément.

« Le multilatéralisme, ce n'est pas une forme de faiblesse. C'est travailler afin de relever les défis ensemble », a-t-il affirmé.

Cette approche accorde une place centrale aux Nations Unies en tant qu'espace de dialogue et de négociation, mais aussi comme instrument de défense des droits des peuples et de leur participation aux décisions qui engagent leur avenir. Défendre l'Organisation revient ainsi, dans le raisonnement développé par le ministre, à défendre le droit de chaque peuple à prendre son destin en main et à participer aux choix susceptibles de déterminer son avenir.

L'appel à une Organisation « plus équitable » traduit cette volonté de faire évoluer les institutions internationales afin qu'elles reflètent davantage les réalités du monde contemporain et les aspirations des pays dont la représentation demeure limitée dans les instances décisionnelles.

Réformer la gouvernance mondiale et renforcer la place de l'Afrique

La réforme du Conseil de sécurité figure parmi les priorités mises en avant par le chef de la diplomatie mauritanienne lors de sa dernière intervention à la tribune des Nations Unies. Pour Nouakchott, l'évolution de cet organe est devenue indispensable afin de renforcer la représentativité et la légitimité du système de sécurité collective.

Le ministre a particulièrement insisté sur la nécessité d'assurer une représentation plus équitable de l'Afrique, aussi bien dans les catégories permanentes que non

permanentes du Conseil.

Cette revendication s'inscrit dans un débat ancien au sein des Nations Unies. Le continent africain, qui représente une part importante des États membres et dont plusieurs pays sont directement concernés par les questions examinées par le Conseil de sécurité, réclame depuis de nombreuses années une place correspondant davantage à son poids démographique, politique et diplomatique.

Pour la Mauritanie, la réforme ne saurait toutefois se limiter à une modification de la composition du Conseil. Elle doit également concerner l'architecture financière internationale, afin de favoriser des relations économiques plus équilibrées et de créer davantage de possibilités de développement.

Le ministre a ainsi établi un lien direct entre la réforme institutionnelle et les résultats concrets attendus par les populations. Une organisation internationale ne peut, selon cette logique, remplir pleinement sa mission si elle ne contribue pas à améliorer les conditions de vie et les perspectives de développement des pays membres.

« La réforme de cette organisation ne sera pas achevée si l'ONU ne peut pas contribuer au développement des pays », a-t-il souligné.

À l'approche de l'échéance de 2030 pour la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD), il a appelé à accélérer leur mise en œuvre. Il a également réaffirmé le soutien de la Mauritanie à l'initiative ONU 80, destinée à renforcer l'efficacité de l'Organisation, ainsi qu'au Pacte de l'avenir.

Ces deux références s'inscrivent dans une réflexion plus large sur l'adaptation du système multilatéral aux transformations contemporaines. L'approche défendue par Nouakchott associe ainsi la réforme de la gouvernance mondiale à une exigence d'équité. La confiance dans les institutions internationales dépend non seulement de leur représentativité, mais aussi de leur aptitude à répondre aux besoins des pays et à réduire les déséquilibres qui entravent leur développement.

Une politique étrangère fondée sur le bon voisinage et la souveraineté

Après avoir exposé sa vision du système international, le ministre a présenté les principes qui guident la politique étrangère mauritanienne. Celle-ci repose, a-t-il rappelé, sur le respect de la souveraineté des États, l'indépendance, la non-ingérence dans les affaires intérieures, le règlement pacifique des différends et le développement de relations de bon voisinage.

Ces principes constituent le socle de la démarche diplomatique que la Mauritanie entend poursuivre dans un environnement régional et international marqué par la multiplication des foyers de tension.

Sous la conduite du Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, le pays poursuit la construction d'un État moderne, attaché à la paix avec ses voisins et ouvert au reste du monde. Cette orientation repose sur une conception de la stabilité qui ne se limite pas à la dimension sécuritaire. Elle englobe également les politiques économiques, sociales et institutionnelles, considérées comme autant de facteurs contribuant à la résilience du pays.

A cet égard, le patron de la diplomatie mauritanienne a égrainé les différentes composantes de la stratégie nationale, notamment le renforcement des institutions, la consolidation de la démocratie, la protection des droits et libertés, la lutte contre la pauvreté et l'amélioration de l'accès aux services essentiels.

Il a également fait état du lancement d'un dialogue national inclusif par le Président de la République. Ce processus, a-t-il indiqué, vise à associer les différentes composantes de la société à la recherche d'un consensus sur le développement des institutions et la consolidation de l'État de droit.

« Personne n'est exclu, aucun pan de la population », a-t-il affirmé en évoquant cette démarche.

L'accent mis sur le dialogue traduit la volonté de présenter la cohésion nationale comme un élément essentiel de la stabilité politique et sociale.

Il s'agit, dans le discours ministériel, de favoriser la participation, de renforcer la confiance entre les acteurs nationaux et de consolider les institutions sur la base de principes démocratiques.

Cette dimension intérieure occupe une place importante dans la présentation de la politique étrangère mauritanienne. Elle souligne l'idée que la crédibilité d'un pays sur la scène internationale est également liée à sa capacité à préserver la paix sociale, à promouvoir la bonne gouvernance et à assurer la continuité de ses institutions.

La cohésion sociale et le développement au cœur de la stabilité

Le ministre a aussi consacré une partie de son intervention aux politiques sociales mises en œuvre par la Mauritanie, en insistant sur la cohésion entre les communautés, la lutte contre les discriminations et la réduction des vulnérabilités.

Il a notamment évoqué les efforts visant à surmonter les séquelles du passé, à renforcer la solidarité nationale et à promouvoir une croissance économique susceptible de bénéficier à l'ensemble de la population.

La lutte contre la pauvreté et l'amélioration de l'accès aux services de base constituent, dans cette perspective, des priorités indissociables de la stabilité nationale. Le ministre a souligné l'attention accordée aux catégories les plus vulnérables et rappelé la création d'un fonds d'assurance maladie destiné aux personnes qui ne bénéficient pas actuellement d'une couverture sanitaire.

La bonne gouvernance constitue un autre volet de cette stratégie. La transparence, l'indépendance de la justice et la lutte contre la corruption ont été présentées comme des éléments essentiels du renforcement de l'État et de la confiance des citoyens dans les institutions.

À ces priorités s'ajoutent la promotion des investissements et les efforts visant à prévenir les menaces sécuritaires et terroristes. Le ministre a établi un lien entre ces actions, la réduction de la pauvreté et la limitation des facteurs de vulnérabilité. Il a estimé que cette approche multidimensionnelle avait permis à la Mauritanie

de préserver sa sécurité malgré un environnement régional confronté à de nombreux défis.

Cette présentation met en avant une conception globale de la sécurité, dans laquelle les politiques sociales et économiques complètent les instruments traditionnels de défense et de prévention des menaces. Elle souligne également la place accordée à la cohésion nationale dans la stratégie de stabilité défendue par Nouakchott.

Le ministre a par ailleurs rappelé que l'identité mauritanienne se nourrit de plusieurs dimensions culturelles, notamment africaine et arabe, présentées comme des composantes de l'ouverture du pays et de ses relations avec son environnement.

Cette diversité, associée au respect de la souveraineté et à la coopération avec les autres États, constitue l'un des éléments mis en avant pour caractériser l'orientation diplomatique du pays.

Le multilatéralisme comme réponse aux défis transnationaux

Au-delà des principes et des réformes institutionnelles, l'intervention du ministre a mis en évidence la nécessité d'une coopération internationale renforcée face à des crises dont les conséquences dépassent les frontières nationales.

La pandémie de COVID-19, les perturbations des chaînes d'approvisionnement, les fluctuations des prix de l'énergie et des produits alimentaires, ainsi que la multiplication des conflits illustrent, selon lui, l'interdépendance croissante des économies et des sociétés.

« Aucun pays, aussi puissant soit-il, ne peut seul relever ces défis interconnectés », a-t-il déclaré.

Cette affirmation résume la conception mauritanienne du multilatéralisme : la coopération internationale n'est pas seulement un choix diplomatique, mais une nécessité face à des phénomènes qui affectent simultanément la sécurité, l'économie, l'environnement et les conditions de vie des populations.

Dans cette perspective, le ministre a rappelé la contribution de la Mauritanie aux efforts internationaux de maintien de la paix, au règlement pacifique des diffé-

rends et au renforcement de la coordination régionale et internationale.

La diplomatie mauritanienne entend ainsi inscrire son action dans une logique de responsabilité partagée, convaincue que la stabilité internationale repose sur la capacité des États à coordonner leurs réponses et à privilégier les mécanismes de dialogue.

Le ministre a également insisté sur le caractère durable et équitable que doit revêtir cette coopération. Il ne suffit pas, selon cette approche, de multiplier les concertations : les efforts collectifs doivent aussi contribuer à réduire les déséquilibres et à créer les conditions d'un développement plus largement partagé.

Cette exigence est particulièrement importante pour les pays en développement, dont les marges de manœuvre économiques et financières peuvent être limitées face aux chocs extérieurs. Elle rejoint l'appel de Nouakchott à une réforme de l'architecture financière internationale et à une meilleure prise en compte des besoins des pays les plus vulnérables.

Les migrations : privilégier une approche globale et solidaire

La question migratoire a occupé une place importante dans le discours du chef de la diplomatie mauritanienne. Le ministre a rappelé que les migrations répondent notamment à la recherche de meilleures perspectives économiques, de possibilités d'emploi et de conditions de vie plus favorables.

Il a toutefois souligné la complexité des mouvements migratoires, appelant à éviter les approches stigmatisantes et à préserver la cohésion des sociétés.

Pour Nouakchott, la réponse à ce phénomène doit reposer sur une coopération étroite entre les pays d'origine, de transit et de destination. Elle suppose également une répartition équitable des responsabilités, une action sur les causes profondes des migrations irrégulières et une lutte déterminée contre les réseaux de traite des êtres humains et de passeurs.

« La solution, c'est que tout le monde assume ses responsabilités et fasse preuve de solidarité », a déclaré le ministre.

Cette position s'inscrit dans une conception de la gouvernance migratoire qui associe la souveraineté des États, la sécurité des populations et le respect des droits fondamentaux des migrants.

Le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, adopté en décembre 2018 à Marrakech, repose lui aussi sur le principe d'une responsabilité partagée entre les pays concernés. Ce cadre de coopération internationale préconise une approche globale des migrations, qui tienne compte aussi bien des facteurs poussant les populations à partir que des risques auxquels elles sont exposées au cours de leur parcours.

L'intervention mauritanienne met ainsi en avant la nécessité de dépasser une lecture exclusivement sécuritaire des migrations. La lutte contre les réseaux criminels et la prévention des départs dangereux doivent s'accompagner d'efforts visant à réduire la pauvreté, les vulnérabilités et le manque de perspectives.

Pour un pays situé au carrefour de plusieurs espaces régionaux, la coopération entre États constitue un élément important de la gestion des mobilités humaines. La position exprimée par le ministre souligne, dans ce contexte, la nécessité d'articuler les impératifs de contrôle, les exigences humanitaires et la préservation de la dignité des personnes.

La Palestine, au centre des préoccupations diplomatiques

Sur le terrain des crises internationales, la question palestinienne a occupé une place majeure dans l'intervention du ministre. Celui-ci a dénoncé les destructions dans les territoires palestiniens, l'aggravation du bilan humain et les souffrances des populations civiles, appelant la communauté internationale à assumer ses responsabilités.

Pour la Mauritanie, la recherche d'une solution durable demeure indissociable du droit du peuple palestinien à disposer d'un État indépendant et viable, conformément aux résolutions pertinentes des Nations Unies. Le ministre a réaffirmé le soutien de son pays à une solution fondée sur les frontières du 4 juin 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale, ainsi que sur l'initiative de paix arabe.



Cette position s'inscrit dans la continuité de l'engagement diplomatique mauritanien en faveur d'un règlement politique de la question palestinienne. Elle rejoint également le principe d'une solution à deux États, régulièrement réaffirmé dans les enceintes internationales et fondé sur la coexistence de deux États indépendants dans des frontières reconnues.

La reconnaissance de l'État de Palestine par un nombre croissant de pays a constitué un autre élément de l'intervention. Le ministre s'est félicité des décisions prises par plusieurs pays européens au cours de l'année écoulée, considérant ces initiatives comme un signe de soutien international aux aspirations palestiniennes. En septembre 2025, plusieurs États, dont la France, le Royaume-Uni, le Canada, l'Australie et le Portugal, avaient annoncé ou officialisé leur reconnaissance de l'État de Palestine.

Le chef de la diplomatie mauritanienne a également salué les mesures adoptées par des pays européens à l'encontre de colons israéliens responsables d'actes violents contre des Palestiniens. Il a toutefois estimé que ces initiatives ne devaient pas rester isolées et qu'elles devaient s'inscrire dans une démarche internationale plus ferme contre la colonisation.

« Il faudrait que cela aboutisse à une réaction plus ferme de la communauté internationale pour mettre un terme aux activités de colonisation », a-t-il déclaré.

Cette exigence traduit la volonté de Nouakchott de voir les déclarations de soutien se traduire par des mesures concrètes susceptibles de favoriser un règlement politique.

Le ministre a également insisté sur la nécessité de protéger les civils et de mettre fin aux souffrances des Palestiniens. Il a rappelé que la question palestinienne demeure une priorité de la communauté internationale et souligné la place de l'ONU dans la recherche d'une solution juste et durable.

Un autre point de son intervention a

concerné la participation des représentants palestiniens aux travaux internationaux. Le ministre a regretté que les Palestiniens n'aient pas pu participer en personne au forum évoqué, estimant que cette situation allait à l'encontre de l'esprit de dialogue et de pluralisme porté par les Nations Unies.

Pour Nouakchott, la participation palestinienne aux débats internationaux est essentielle afin de permettre aux représentants du peuple palestinien de défendre leurs droits et leurs aspirations devant la communauté internationale.

Enfin, le ministre s'est félicité des efforts de médiation menés par les États-Unis, l'Égypte, le Qatar et la Turquie. Il a appelé à la mise en œuvre de la résolution 2803 du Conseil de sécurité, adoptée le 17 novembre 2025, qui porte sur le plan global visant à mettre fin au conflit à Gaza et prévoit notamment un cadre pour la stabilisation et la reconstruction du territoire.

La position exprimée par la Mauritanie associe ainsi plusieurs exigences : la protection des populations civiles, la fin des violences, la lutte contre la colonisation, le soutien aux efforts de médiation et la réalisation d'une solution politique fondée sur l'existence d'un État palestinien indépendant.

Liban, Soudan, Libye et Yémen : priorité à la désescalade et aux solutions politiques

Au-delà de la Palestine, le ministre a abordé plusieurs crises qui affectent le monde arabe et le continent africain. Dans chacun de ces dossiers, il a mis l'accent sur le respect de la souveraineté, la préservation de l'intégrité territoriale et la recherche de solutions politiques.

S'agissant du Soudan, la Mauritanie a réaffirmé son attachement à l'unité et à l'intégrité territoriale du pays, tout en appelant à une cessation immédiate de la guerre.

Le ministre a insisté sur la nécessité de privilégier le dialogue, de protéger les civils et de mettre fin aux souffrances des populations. Cette position souligne l'urgence d'une désescalade et la nécessité de préserver les conditions d'un règlement politique durable.

Concernant la Libye, Nouakchott a réitéré son soutien aux efforts déployés par les Nations Unies et l'Union africaine pour parvenir à un règlement permanent. L'objectif, a indiqué le ministre, est de préserver l'unité et la souveraineté du pays, tout en garantissant la paix et la stabilité au peuple libyen.

La Mauritanie a également exprimé son soutien aux efforts de règlement de la crise yéménite et aux initiatives menées par les pays arabes, notamment le Royaume d'Arabie Saoudite, en faveur de ce pays.

A l'occasion de cette intervention du ministre, la Mauritanie a aussi appelé à mettre un terme aux souffrances des libanais et faire en sorte que la souveraineté du Liban soit respectée.

Ces positions traduisent également l'importance accordée par Nouakchott aux mécanismes de coopération entre les organisations internationales et régionales. Pour la Mauritanie, le règlement des crises ne saurait dépendre d'une seule puissance ou d'une initiative isolée ; il nécessite une mobilisation coordonnée des acteurs concernés.

Moyen-Orient : appel à la retenue et à la préservation de la sécurité régionale

L'intervention du ministre a également été marquée par une vive préoccupation concernant l'escalade militaire au Moyen-Orient et ses conséquences potentielles sur l'ensemble de la région.

Il a notamment évoqué les risques pesant sur la stabilité régionale et sur la navigation dans le détroit d'Ormuz, passage stratégique pour les échanges maritimes internationaux et les approvisionnements énergétiques.

La Mauritanie a exprimé son soutien aux Émirats arabes unis, au Qatar, à l'Arabie Saoudite, au Bahreïn, au Koweït et à la Jordanie face aux attaques susceptibles de menacer leur sécurité et leur stabilité.

Le ministre a appelé les États concernés à la désescalade et à la retenue, en privilégiant le dialogue pour éviter une aggravation de la crise.

« Nous nous devons de préserver les territoires des États, et nous appelons tous les pays à la désescalade », a-t-il affirmé. La référence au détroit d'Ormuz souligne, par ailleurs, la dimension économique et internationale des tensions régionales. Une perturbation durable de la navigation dans cette zone pourrait avoir des conséquences qui dépassent largement les pays riverains, notamment sur les marchés de l'énergie, les chaînes d'approvisionnement et les coûts du transport maritime.

Une diplomatie de dialogue dans un monde en mutation

En conclusion de son intervention, M. Mohamed Salem Ould Merzoug a élargi son propos aux transformations profondes qui affectent le système international. Les crises humanitaires, les difficultés économiques, les enjeux environnementaux et l'accélération du progrès technologique constituent, selon lui, autant de défis qui appellent une réponse collective.

Le ministre a souligné que la Mauritanie mesure la complexité de la période actuelle et que les États ont une responsabilité commune envers les générations futures.

« Nous devons léguer un monde meilleur aux générations futures que celui dont nous avons hérité », a-t-il déclaré.

Cette formule résume l'ambition défendue par Nouakchott : faire du dialogue, de la coopération et du respect du droit international les instruments d'une action collective capable de prévenir les crises et de favoriser le développement.

Le ministre a également insisté sur la nécessité de rendre aux Nations Unies leur efficacité dans les domaines de la paix et de la sécurité. Pour y parvenir, il estime indispensable de tenir compte des transformations qui redessinent les relations internationales, tout en préservant les principes qui ont guidé l'Organisation depuis sa création.

La référence à l'horizon 2030 et aux Objectifs de développement durable prend ici tout son sens. Pour la Mauritanie, la paix et la sécurité ne peuvent être durablement garanties sans progrès économique, sans accès aux services essentiels et sans réduction des inégalités.

De même, le développement technologique ne saurait constituer une fin en soi. Il doit contribuer à améliorer les conditions de vie, à élargir les possibilités offertes aux populations et à soutenir une croissance plus inclusive.

L'intervention établit ainsi un lien entre les fondements historiques du multilatéralisme et les enjeux contemporains. Elle rappelle que la légitimité des institutions internationales repose sur leur capacité à répondre aux attentes des peuples et à adapter leurs méthodes aux transformations du monde.

Le bon voisinage et la coopération, piliers de l'action extérieure mauritanienne

Au terme de cette intervention, plusieurs constantes se dégagent de la vision diplomatique présentée par le ministre des Affaires étrangères.

La première est l'attachement au droit international et à l'égalité des États devant les règles communes. La deuxième concerne la défense d'un multilatéralisme plus représentatif, notamment à travers la réforme du Conseil de sécurité et une meilleure prise en compte des aspirations africaines. La troisième porte sur la place du développement et de la cohésion sociale dans la consolidation de la stabilité nationale et régionale.

À ces priorités s'ajoute la volonté de préserver des relations de bon voisinage et de favoriser le règlement pacifique des différends. Les positions exprimées sur la Palestine, le Soudan, la Libye, le Yémen, le Sahara occidental et les tensions au Moyen-Orient illustrent l'importance accordée à la souveraineté des États, à la protection des civils et à la recherche de solutions politiques.

Le discours souligne également l'interdépendance entre les enjeux sécuritaires, économiques, sociaux et environnementaux. Les migrations, les perturbations des chaînes d'approvisionnement, les crises énergétiques et les conflits démontrent, selon le ministre, que les réponses nationales doivent être complétées par une coopération internationale durable.

La Mauritanie entend ainsi défendre une diplomatie qui associe ses principes fondamentaux à une participation active aux mécanismes de concertation régionale et internationale. L'objectif affiché est de contribuer à un environnement plus stable, de consolider les relations avec les pays voisins et de soutenir les initiatives susceptibles de favoriser la paix et le développement.

La diplomatie mauritanienne renforce son rayonnement régional et international

Sous la présidence de Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, la diplomatie mauritanienne a enregistré des avancées significatives, marquées par le renforcement de la présence du pays au sein des institutions internationales, la consolidation de ses relations bilatérales et la promotion du dialogue et de la coopération dans son environnement régional.

Ces avancées traduisent la volonté de la Mauritanie de consolider sa position sur la scène internationale et de renforcer son rôle dans la promotion de la paix, de la stabilité et du développement, dans un contexte régional et international caractérisé par de profondes mutations géopolitiques et sécuritaires.

L'élection de M. Sidi Ould Tah à la présidence de la Banque africaine de développement (BAD), l'élection de Monsieur Ismail Ould Cheikh Ahmed, à l'unanimité, comme Secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), ainsi que le renforcement du partenariat avec plusieurs pays amis et partenaires constituent des illustrations de cette dynamique.

Présence dans les institutions internationales

L'élection de M. Sidi Ould Tah à la présidence de la Banque africaine de développement, le 29 mai 2025, avec 76,18 % des suffrages, représente une étape importante dans le renforcement de la présence mauritanienne au sein des institutions financières continentales.

Cette élection témoigne de la reconnaissance de son parcours professionnel et de son expérience dans le domaine du financement du développement. Elle offre également une visibilité accrue des compétences mauritaniennes dans les instances chargées de définir les grandes



orientations économiques et financières du continent africain.

Cette dynamique s'est poursuivie avec l'élection de M. Ismail Ould Cheikh Ahmed, au poste de secrétaire général de l'Organisation de la Coopération islamique (OCI). Une élection par consensus des États membres qui constitue une réussite diplomatique remarquable, un hommage à la compétence nationale et une victoire pour la Mauritanie et sa diplomatie.

Ces élections illustrent la capacité des cadres mauritaniens à accéder à des fonctions de premier plan au sein des institutions multilatérales et contribuent au rayonnement du pays sur la scène internationale.

Elles témoignent également de l'importance accordée à la valorisation des compétences nationales et à la participation des cadres mauritaniens aux mécanismes internationaux de décision.

Bon voisinage et stabilité régionale

Sur le plan régional, la Mauritanie poursuit une politique étrangère fondée sur le bon voisinage, le dialogue et la coopération avec les pays de son environnement immédiat.

Dans une région sahélo-maghrébine confrontée à des défis sécuritaires, politiques et économiques importants, Nouakchott s'attache à préserver des relations constructives avec ses voisins et à favoriser les conditions d'une coopération susceptible de contribuer à la stabilité régionale.

Les défis sécuritaires persistants au Sahel renforcent l'importance du dialogue et de la concertation entre les pays de la région. La Mauritanie, de par sa position géographique et ses relations avec les différents espaces régionaux, accorde une attention particulière à la préservation de la stabilité de son environnement et au développement de la coopération transfrontalière.

Dans ce cadre, le renforcement des relations avec les pays voisins constitue un axe important de l'action diplomatique mauritanienne.

Cette orientation vise notamment à favoriser les échanges économiques, à renforcer la coordination sur les questions d'intérêt commun et à promouvoir des solutions concertées aux défis auxquels la région est confrontée.

Relations bilatérales et diversification des partenariats

Parallèlement à son engagement régional, la Mauritanie poursuit ses efforts en faveur du renforcement de ses relations bilatérales avec les pays amis et partenaires. Cette politique se traduit par la multiplication des échanges diplomatiques, la recherche de nouvelles opportunités de coopération et la volonté de consolider les accords existants dans différents domaines.

Les secteurs de l'économie, du commerce, de l'énergie, des infrastructures, de la pêche, de la formation et du développement humain occupent une place importante dans cette dynamique.

La diversification des partenariats constitue également un moyen de soutenir les priorités nationales de développement, d'attirer les investissements et de favoriser le transfert de compétences et de technologies.

À travers cette approche, la diplomatie mauritanienne entend contribuer à la création de conditions favorables à une croissance économique durable et au renforcement des relations de coopération avec les différents partenaires du pays.

Nouvelle impulsion

La visite d'État effectuée par Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, en France, en avril 2026, est une étape importante dans le renforcement des relations mauritano-françaises.

Cette visite a permis de réaffirmer la volonté commune des deux pays de consolider leur coopération et d'élargir les perspectives de leur partenariat dans plusieurs domaines d'intérêt commun.

Les relations entre la Mauritanie et la



France reposent sur une coopération politique, économique et culturelle appelée à se développer davantage, notamment dans les domaines de l'investissement, de la formation, du développement et de la coopération sécuritaire.

Cette dynamique s'inscrit dans une approche plus large de diversification et de consolidation des partenariats de la Mauritanie avec les pays européens, en particulier avec l'Union européenne, dans le cadre des mécanismes de coopération existants.

Elle traduit également la volonté de Nouakchott de promouvoir des relations fondées sur le respect mutuel des intérêts, le dialogue politique et la recherche de partenariats équilibrés et durables.

Une diplomatie ouverte aux acteurs non étatiques

Le renforcement du rayonnement international de la Mauritanie passe également par une mobilisation plus large des compétences nationales et des différents acteurs susceptibles de contribuer à la promotion des intérêts du pays à l'étranger.

Dans cette perspective, la diaspora mauritanienne représente un partenaire important en raison de ses compétences, de son expérience professionnelle et de ses liens avec les milieux économiques, universitaires et institutionnels des pays d'accueil. La valorisation de ce potentiel peut contribuer au renforcement des échanges, à la mobilisation des investissements et à la promotion de l'image de la Mauritanie à l'international.

C'est pourquoi, fin octobre 2026, se tiendra à Nouakchott, la première édition du

Forum des Communautés mauritaniennes de l'étranger.

La diplomatie parlementaire et la participation des acteurs économiques constituent également des leviers complémentaires pour consolider les relations entre la Mauritanie et ses partenaires.

Les échanges entre les institutions parlementaires, les initiatives de coopération économique et les partenariats entre opérateurs publics et privés peuvent contribuer à élargir les domaines de coopération et à renforcer les liens entre les peuples.

Cette ouverture traduit une conception de la diplomatie qui associe l'action des institutions publiques à la contribution des compétences nationales et des forces vives du pays.

Consolider les acquis

Les avancées enregistrées au cours des dernières années témoignent de la volonté de la Mauritanie de consolider sa présence dans les enceintes internationales et de renforcer son rôle dans les dynamiques régionales.

L'accession de cadres mauritaniens à des responsabilités importantes au sein d'institutions multilatérales, le développement des relations avec les partenaires étrangers et la poursuite d'une politique de bon voisinage constituent des éléments importants de cette évolution.

À travers ces orientations, la Mauritanie entend poursuivre le renforcement de sa position sur la scène internationale et contribuer, aux côtés de ses partenaires, à la promotion de la paix, de la stabilité et de la coopération entre les nations.

Khalilou Diagana

Coopération multilatérale :

Un levier stratégique de la diplomatie mauritanienne

La Mauritanie a renforcé, entre 2019 et 2026, sa participation aux activités diplomatiques régionales et internationales. Cette évolution s'est traduite par une présence plus régulière dans les grandes rencontres internationales et une implication accrue dans les travaux des organisations multilatérales.

La Mauritanie a notamment pris part aux réunions de haut niveau organisées à New York, en marge des sessions de l'Assemblée générale des Nations unies, ainsi qu'aux rencontres de l'Union africaine et aux réunions des ministres africains des Affaires étrangères. L'objectif affiché est de renforcer la visibilité du pays, de faire entendre sa voix dans les débats internationaux et de défendre ses priorités dans les enceintes multilatérales.

Nouakchott met également en avant sa volonté de consolider ses relations avec les pays frères et amis, tout en

poursuivant son engagement en faveur de la cause palestinienne dans les forums internationaux.

Dans une note d'information consacrée aux performances diplomatiques du pays, le ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Mauritaniens de l'Extérieur souligne une évolution de l'action extérieure mauritanienne, fondée sur le développement des partenariats, la participation aux travaux des organisations internationales et la défense des intérêts nationaux.

Cette dynamique s'inscrit dans le cadre des orientations du Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, et des instructions du ministre des Affaires étrangères, M. Mohamed Salem Ould Merzoug.

Par Mamadou Thiam

Cette orientation vise, selon un document du ministère, «à consolider les relations avec les partenaires internationaux, à défendre les priorités nationales et à accroître la contribution de la Mauritanie aux décisions portant sur les enjeux régionaux et mondiaux».

Le document souligne également le soutien apporté aux pays frères et amis, dans une logique de coopération et de défense des intérêts du pays, ainsi que la poursuite de la défense de la cause palestinienne dans les enceintes internationales.

Diplomatie, partenariats stratégiques et rayonnement international : la coopération multilatérale est un levier essentiel de l'action extérieure de la Mauritanie.

Le décret du 30 septembre 2023, publié au Journal officiel, en précise les mécanismes à travers une architecture administrative couvrant les grandes organisations internationales et régionales, de l'Union Africaine à l'Union Européenne, en passant par la Ligue des États Arabes et les Nations Unies. Un dispositif destiné à mieux coordonner les relations extérieures du pays et à inscrire ses partenariats dans une dynamique de développement.

La coopération multilatérale occupe une place importante dans l'organisation de la diplomatie mauritanienne. Le décret précité précise les missions, les attributions



et l'organisation de la Direction générale de la coopération multilatérale, chargée de coordonner les relations du pays avec les organisations internationales, régionales et les différents partenaires institutionnels.

À travers cette structure, la Mauritanie entend renforcer sa présence sur la scène internationale, consolider ses relations avec les organisations internationales et assurer une meilleure coordination de sa politique de coopération.

Une direction générale au cœur de la coopération internationale

Selon l'article 69 du texte réglementaire, la direction générale de la coopération multilatérale est chargée de suivre et de promouvoir les relations multilatérales entretenues par la Mauritanie dans le cadre des organisations et des partenariats régionaux.



Ses missions couvrent plusieurs domaines, notamment la coopération économique, scientifique, technique, culturelle et sociale avec les partenaires multilatéraux.

Elle veille également à la coordination et à la cohérence de la politique nationale en matière de coopération. À ce titre, elle doit tenir informés les services compétents des autres départements ministériels des initiatives susceptibles de contribuer au développement de cette coopération. La direction générale est aussi chargée d'émettre des avis sur les questions relatives à la coopération internationale et de traiter et mettre en œuvre la politique nationale dans le domaine des relations multilatérales.

Ces attributions lui confèrent un rôle transversal dans la conduite de la diplomatie mauritanienne, en favorisant la concertation entre les institutions nationales et les partenaires internationaux.

Une organisation structurée autour des grandes institutions internationales

L'article 70 du décret organise la Direction générale de la coopération multilatérale autour de plusieurs directions spécialisées, chacune correspondant à un ensemble d'organisations ou de partenariats stratégiques.

Cette architecture comprend notamment :
-la Direction de la Ligue des États arabes et de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) ;

-la Direction de l'Union du Maghreb Arabe (UMA), de l'Union Européenne

(UE) et des Partenaires méditerranéens ;
-la direction de l'Union Africaine (UA) et des Organisations régionales africaines ;
-la direction des Nations unies et des Organisations non gouvernementales internationales.

À ces structures s'ajoute un secrétariat particulier placé auprès du directeur général.

Cette répartition vise à assurer un suivi spécialisé des relations de la Mauritanie avec les principales organisations internationales et régionales, tout en permettant une meilleure coordination des initiatives de coopération.

Le monde arabe et l'Organisation de la coopération islamique

La Direction de la Ligue des États arabes et de l'Organisation de la coopération islamique est chargée, conformément à l'article 71, du suivi des relations avec la Ligue des États arabes, ainsi qu'avec les organisations et institutions arabes et islamiques.

Dirigée par un directeur, elle comprend deux services : l'un consacré à la Ligue des États arabes, l'autre à l'Organisation de la coopération islamique, selon l'article 72.

Le service chargé de la Ligue des États arabes comprend deux divisions : la division du Secrétariat général et des Institutions spécialisées, ainsi que la Division des Forums arabes et des Partenaires.

Quant au service consacré à l'Organisation de la coopération islamique, il est organisé autour de la Division du Secrétariat

général et de celle des Institutions spécialisées.

Cette organisation permet de distinguer le suivi des instances politiques et administratives de ces organisations de celui des institutions spécialisées et des cadres de partenariat.

L'Union du Maghreb Arabe et les partenariats européens et méditerranéens

La coopération avec les partenaires maghrébins, européens et méditerranéens constitue un autre volet de l'action multilatérale mauritanienne.

L'article 75 prévoit une direction consacrée à l'Union du Maghreb arabe, à l'Union européenne et aux Partenaires méditerranéens.

Cette structure comprend notamment un service chargé des affaires de l'Union du Maghreb Arabe et un autre consacré aux relations avec l'Union Européenne et les Partenaires méditerranéens.

L'article 76 précise que le service chargé de l'Union du Maghreb arabe comprend deux divisions : celle du Secrétariat général et celle des Institutions spécialisées. De son côté, le service chargé de l'Union Européenne et des Partenaires méditerranéens est organisé en deux divisions, respectivement consacrées à l'Union européenne et aux Partenaires méditerranéens, conformément à l'article 77.

Cette organisation traduit la volonté de disposer de mécanismes administratifs distincts pour le suivi des relations avec les institutions maghrébines, européennes et méditerranéennes.

L'Union Africaine et les organisations régionales africaines

La coopération avec les institutions africaines constitue également un axe de la politique multilatérale du pays.

L'article 78 introduit la Direction de l'Union africaine et des Organisations régionales africaines. Cette structure s'inscrit dans le dispositif destiné à assurer le suivi des relations de la Mauritanie avec les institutions continentales et les organisations régionales africaines.

Son intégration dans l'architecture de la Direction générale de la coopération multilatérale souligne l'importance accordée au cadre africain dans les relations extérieures du pays.

Des structures spécialisées pour l'Europe, les Amériques, l'Asie et l'Océanie

En dehors des organisations multilatérales, le texte réglementaire prévoit également des directions géographiques chargées de préparer et de suivre l'action diplomatique avec différentes régions du monde.

La Direction de l'Europe est chargée de connaître et de traiter les questions relatives aux relations avec les pays européens, ainsi que de réaliser les études et analyses nécessaires à la préparation et à la mise en œuvre de l'action diplomatique. Elle comprend deux services : l'Europe de l'Ouest et du Centre, d'une part, et l'Europe du Nord et de l'Est, d'autre part.

La Direction des Amériques assure, pour sa part, le traitement des questions relatives aux relations de la Mauritanie avec les pays d'Amérique du Nord, d'Amérique centrale, d'Amérique du Sud et des Caraïbes. Elle est organisée autour de deux services couvrant ces espaces géographiques.

Enfin, la Direction de l'Asie et de l'Océanie est chargée des études et analyses nécessaires à la préparation et à la mise en œuvre de l'action diplomatique avec les pays de ces régions.

Selon les articles 64 à 67, elle comprend

deux services : celui de l'Asie du Sud, de l'Est et de l'Océanie, et celui de l'Asie de l'Ouest et du Centre. Le premier est subdivisé entre l'Asie du Sud et de l'Est, d'une part, et l'Océanie, d'autre part. Le second comprend une division de l'Asie de l'Ouest et une autre de l'Asie du Centre.

Un dispositif administratif au service de la cohérence diplomatique

À travers cette organisation, le décret du 30 septembre 2023 définit un cadre administratif destiné à répartir les responsabilités, à spécialiser le suivi des relations internationales et à renforcer la coordination de la coopération mauritanienne.

La distinction entre les structures géographiques et celles chargées des grandes organisations multilatérales permet de couvrir un large éventail de partenaires, tout en confiant à chaque entité des missions spécifiques.

L'efficacité de ce dispositif dépendra toutefois de la coordination entre les directions, de la circulation de l'information entre les administrations et de la capacité à transformer les relations institutionnelles en résultats concrets pour le pays.

Au-delà de son architecture administrative, la coopération multilatérale constitue ainsi un instrument de diplomatie, de partenariat et de développement, à travers lequel la Mauritanie peut consolider sa place au sein des organisations internationales et renforcer ses relations avec les acteurs régionaux et mondiaux.

Des responsabilités au sein du système des Nations Unies

L'un des principaux indicateurs de cette présence diplomatique réside dans les positions occupées par la Mauritanie au sein des organes et comités des Nations Unies. Ainsi, la Mauritanie a obtenu, entre 2019 et 2026, plusieurs mandats au sein d'instances consacrées aux droits humains, aux questions sociales, au développement et à la coopération internationale.

Parmi les acquis recensés figurent notamment la participation au Comité pour la protection des droits de tous les travail-

leurs migrants et des membres de leur famille (Khaled Cheikhna Bouker, membre expert avec représentation de la Mauritanie), au Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (Fadhli Erraiss, membre expert avec représentation de la Mauritanie) et au Comité des droits de l'enfant. Des experts mauritaniens (Mme Zeïnabou Taleb Moussa membre expert avec représentation de la Mauritanie) ont également été désignés au sein de ces instances.

La Mauritanie a, par ailleurs, siégé à la Commission des Nations unies sur la population et le développement, à la Commission de la condition de la femme et au Conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC). On peut également citer la représentation de la Mauritanie au sein du Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel et du Conseil de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) avec Sidi Kane Ibrahim, membre expert avec représentation de la Mauritanie.





Des résultats tangibles dans les organisations arabes et islamiques

Parmi les résultats mis en avant figure l'accueil, en Mauritanie, de la 49^e session du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'Organisation de la Coopération Islamique. Le document présente l'événement comme une première pour le pays depuis la création de l'organisation.

La note du ministère cite également la création d'un fonds de l'OCI destiné à soutenir les jeunes dans la région du Sahel et le bassin du lac Tchad. Cette initiative s'inscrit dans une approche qui associe coopération institutionnelle et réponse aux défis économiques et sociaux auxquels sont confrontées ces régions.

Sur le plan des responsabilités internationales, le document mentionne l'élection d'Ismail Ould Cheikh Ahmed au poste de secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique, par consensus des États membres. Il fait également état de l'élection de Mohamed Mahmoud Ahmed à la tête du Conseil de l'unité économique arabe.

Autre résultat mis en avant : la réélection à l'unanimité de Mohamed Ould Amar au poste de directeur général de l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (ALECSO), pour un deuxième mandat.

La note relève en outre l'ouverture en Mauritanie d'une antenne de l'Académie arabe des sciences, de la technologie et du transport maritime. Il annonce enfin l'accueil prévu dans le pays, en 2027, d'une première réunion ministérielle extraordinaire consacrée à l'extrémisme, au terrorisme et à leur financement.

Avec ces différents acquis, les autorités mauritaniennes mettent en avant une diplomatie davantage tournée vers la participation aux instances multilatérales, la recherche de responsabilités internationales et le renforcement des partenariats régionaux.

Le Comité des Nations unies contre la torture figure aussi parmi les instances citées, avec un mandat indiqué pour la période 2026-2029 Moulaye Abdellah Moulaye Abdellahi, membre expert avec représentation de la Mauritanie.

Ces positions offrent au pays des possibilités de participation aux travaux de ces organismes et de contribution à leurs orientations. Elles sont également un cadre de représentation des intérêts mauritaniens dans des domaines aussi variés que les droits humains, la population, l'égalité, l'enfance et la gouvernance internationale.

Ligue Arabe et OCI : Rompre avec la politique de la chaise vide

Dans le monde arabe et musulman, la Mauritanie entend également consolider son influence au sein de la Ligue des États Arabes et de l'Organisation de la Coopération Islamique.

Le document du ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Mauritaniens de l'Extérieur met en avant une orientation visant à rompre avec la politique de la chaise vide, en privilégiant une participation régulière aux réunions et conférences importantes des deux organisations. L'objectif est de renforcer les relations avec les États membres, de consolider la confiance et de mieux faire entendre la voix de Nouakchott dans les débats.

Cette démarche accorde une attention particulière aux dossiers présentant un intérêt direct pour le pays, notamment les réfugiés, le terrorisme, la contrebande et les défis sécuritaires dans la région du Sahel. L'administration concernée a également travaillé à la présentation de propositions dans le cadre du suivi du programme d'action décennal de l'OCI, tout en entreprenant des démarches pour accueillir en Mauritanie des conférences et des réunions des deux organisations.

L'administration concernée a également travaillé à la présentation de propositions dans le cadre du suivi du programme d'action décennal de l'OCI, tout en entreprenant des démarches pour accueillir en Mauritanie des conférences et des réunions des deux organisations.

Les Mauritaniens de l'Extérieur :

Un levier de développement de plus en plus actionné

Par : Sidi Moustapha Ould Bellali

Le Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération Africaine et des Mauritaniens de l'Extérieur estime à environ 383 000 le nombre de citoyens mauritaniens résidant hors du pays. Ce chiffre approximatif reflète une présence répartie sur les cinq continents, avec une concentration notable en Afrique de l'Ouest, en Amérique du Nord, dans le Golfe et en Europe. Ces ressortissants sont un prolongement humain, économique et social de la Mauritanie ; leurs activités sont variées : commerce, affaires, services, enseignement, recherche scientifique, etc. Il ne faut pas oublier la migration motivée par la recherche d'opportunités d'emploi et de stabilité. Les données publiées sur la plateforme officielle dédiée aux communautés mauritaniennes révèlent l'ampleur de cette dispersion, alors que les autorités s'efforcent de mieux connaître la situation de leurs citoyens à l'étranger, de moderniser les services consulaires et de renforcer leur participation à la vie politique ainsi qu'au développement national. Ces efforts s'inscrivent dans le cadre de démarches consultatives engagées par le ministère des Affaires étrangères auprès des communautés dans plusieurs pays, ainsi que du lancement d'un nouveau dispositif numérique en juillet dernier, en vue de l'organisation du premier Forum des communautés mauritaniennes à Nouakchott, fin octobre 2026.

Carte des communautés : L'Afrique de l'Ouest en tête

La carte officielle des communautés montre que le Mali arrive en tête des pays d'accueil des Mauritaniens, suivi de la Côte d'Ivoire, puis des États-Unis et de l'Arabie saoudite. La liste inclut également la France, le Sénégal, l'Espagne, le Maroc, les Émirats arabes unis et la Gambie. Les données continentales publiées sur la même plateforme indiquent la présence de dizaines de milliers de Mauritaniens en Afrique, en Amérique du Nord, en Asie et en Europe, ainsi que des effectifs plus réduits en Amérique du Sud. Les chiffres annoncés demeurent des estimations et ne résultent pas d'un recensement exhaustif et actualisé de la popula-



tion dans tous les pays de résidence. Par ailleurs, la nature du séjour varie d'un pays à l'autre : ces communautés comprennent des résidents établis de longue date, des travailleurs, des étudiants et des hommes d'affaires, ainsi que des migrants récents et des personnes aux statuts juridiques et administratifs divers. Malgré ses limites statistiques, cette carte offre un indicateur de l'importance des communautés expatriées dans les relations économiques et sociales de notre pays, ainsi que de la nécessité de développer une base de données permettant de mieux appréhender leur répartition et leurs besoins.

Du commerce et des affaires aux compétences scientifiques

Les communautés mauritaniennes ne se limitent pas à une seule catégorie ; leurs activités varient selon les pays et les contextes socio-économiques. En Afrique de l'Ouest, certaines franges de ces communautés sont intégrées dans des réseaux de commerce, d'affaires, de services et d'activités diverses, tandis que d'autres regroupent des individus exerçant des professions variées ou gérant des petites et moyennes entreprises. En Europe et en Amérique du Nord, ces communautés comptent des étudiants,

des chercheurs, des professionnels et des experts qualifiés dans divers domaines, aux côtés de familles installées de longue date. Il existe également des communautés dans les pays du Golfe et en Asie, dont les situations varient entre emploi salarié, activités commerciales et études.

En principe, ces catégories sont un atout susceptible d'être mobilisé pour le transfert de savoir-faire et de technologies, le développement de partenariats économiques, l'encouragement de l'investissement et l'établissement de liens entre les institutions nationales et leurs homologues dans les pays d'accueil.

Toutefois, transformer ce potentiel en une contribution structurée au développement nécessite une connaissance précise des spécialités des compétences mauritaniennes, de la situation des opérateurs économiques et des secteurs propices à l'investissement, ainsi que la mise en place de mécanismes de communication clairs avec les institutions publiques et le secteur privé.

Le ministère des Affaires étrangères a fait de l'identification des compétences, des associations et du potentiel économique des diasporas l'un des axes du forum qui leur est consacré ; cela reflète une volonté de passer d'une approche considérant ces communautés simplement comme

des regroupements de citoyens à l'étranger à une vision les percevant également comme des partenaires potentiels du développement.

Quels sont les canaux dont dispose l'État pour connaître ses citoyens à l'étranger ?

L'État mauritanien dispose de multiples canaux pour recueillir des informations sur ses ressortissants à l'étranger, notamment les ambassades et consulats, l'immatriculation consulaire, les dossiers de passeports et de documents officiels, ainsi que la communication directe avec les représentants et les associations de ces communautés.

Toutefois, l'existence de ces canaux ne garantit pas nécessairement un recensement exhaustif et complet de tous les citoyens résidant hors du pays, ni une connaissance actualisée de leur situation professionnelle, sociale et juridique.

Lors de la présentation du projet de forum des diasporas, le ministère des Affaires étrangères a reconnu l'absence de statistiques précises quant au nombre total de Mauritanien à l'étranger, malgré l'existence d'estimations concernant leur effectif et leur répartition géographique.

En juillet 2026, le ministère a annoncé que les consultations menées auprès des communautés dans 23 pays répartis sur

quatre continents avaient permis d'identifier leurs principales préoccupations, au premier rang desquelles figurent la numérisation des services consulaires, la simplification des procédures et le renforcement de la communication avec les citoyens dans leurs pays de résidence.

Il a également précisé que la nouvelle plateforme numérique contribuerait à la création d'un registre consulaire numérique moderne, fournissant des données plus précises pour aider l'État à planifier, à améliorer les services et à faire face aux situations d'urgence. Cela signifie que l'un des défis à relever ne concerne pas uniquement le nombre de Mauritanien à l'étranger, mais aussi leur taux d'enregistrement auprès des missions diplomatiques, la régularité de la mise à jour de leurs données et la capacité des institutions concernées à traduire les informations disponibles en politiques concrètes.

Quatre députés pour représenter les communautés à l'étranger au Parlement

La représentation politique des Mauritanien de l'étranger a évolué grâce à l'adoption d'un système électoral leur permettant d'élire directement leurs représentants à l'Assemblée nationale.

La loi organique 2023.012 a attribué quatre sièges parlementaires aux communautés mauritanien à l'étranger - répartis à raison d'un siège pour chacune des zones Afrique, Asie, Europe et Amérique — et prévoit que les députés concernés soient élus directement par les Mauritanien résidant dans ces circonscriptions, plutôt que par un vote indirect au sein de l'Assemblée nationale.

Ce système offre aux communautés un canal institutionnel pour faire valoir leurs revendications et suivre les questions affectant leur situation, qu'il s'agisse de services consulaires, de documents officiels, de problèmes de résidence et d'emploi, ou encore de transferts de fonds et d'investissements.

Toutefois, l'efficacité de cette représentation ne se mesure pas uniquement au nombre de sièges, mais aussi à la régularité de la communication entre les députés et les communautés, à leur capacité à transmettre les revendications aux institutions compétentes et à assurer le suivi des propositions nécessitant une coordination interministérielle.

À cet égard, la complémentarité entre l'action des députés, du ministère, des ambassades et des consulats s'avère cruciale pour éviter que les revendications récurrentes ne restent confinées à des réunions de consultation sans suivi concret de leurs résultats.



« Houwiyeti »... Documents d'état civil depuis l'étranger

L'application « Houwiyeti » constitue l'un des principaux outils numériques permettant aux citoyens mauritaniens résidant à l'étranger d'obtenir des documents officiels.

Depuis son lancement en décembre 2023, cette application permet aux citoyens de demander leurs documents personnels - tels que la carte d'identité, le passeport ainsi que les extraits d'actes de naissance, de mariage, de divorce et de décès - depuis leur lieu de résidence, conformément aux services et procédures en vigueur.

Elle offre également la possibilité de régler les frais afférents aux documents, de choisir le centre d'état civil où ils seront retirés et de suivre les étapes de traitement de la demande.

Pour les résidents à l'étranger, l'intérêt majeur de ce service réside dans la réduction de la nécessité de se rendre dans le pays uniquement pour obtenir un document administratif, évitant ainsi les coûts financiers ainsi que la perte de temps et d'énergie associés à un tel déplacement.

Le ministère des Affaires étrangères a salué l'utilisation de cette application, qui facilite l'accès des membres de la diaspora aux services d'état civil à distance. Par ailleurs, l'Agence nationale du registre de la population et des titres sécurisés a annoncé, en avril 2026, que « Houwiyeti » avait remporté le prix de la meilleure solution numérique gouvernementale lors de l'événement « Africa T-Awards ».

Toutefois, l'accès des citoyens à ces services numériques reste conditionné par la mise à jour de leurs données dans le registre national de la population et des titres sécurisés, la disponibilité des documents de base et la possibilité de vérifier leur identité, sans oublier les procédures spécifiques à chaque document. Ainsi, la disponibilité de l'application ne signifie pas que toutes les situations peuvent être réglées par voie électronique sans exception.

Une nouvelle plateforme consulaire... neuf services dans une première phase

Le 9 juillet 2026, les ministères chargés des Affaires étrangères et de la Transformation numérique ont lancé un ensemble de services numériques destinés aux Mauritaniens résidant à l'étranger.



Cette initiative vise à moderniser l'action consulaire et à réduire la nécessité de démarches en présentiel.

Ce dispositif comprend une plateforme de services consulaires, une plateforme dédiée aux communautés et aux compétences mauritaniennes à l'étranger, ainsi que le site web du Forum des communautés.

Dans sa première phase, la plateforme de services consulaires propose neuf prestations essentielles : l'immatriculation consulaire, la délivrance de la carte consulaire, les documents de voyage exceptionnels, les autorisations d'inhumation et de transfert de dépouilles, les procurations, les certificats de concordance de noms, la légalisation de documents et la prise de rendez-vous en ligne.

La plateforme offre également une assistance intelligente, un suivi des dossiers et la réception de notifications électroniques concernant les demandes.

Selon la présentation officielle faite lors du lancement, la plateforme permet de soumettre des demandes à distance et de les suivre par voie électronique, s'inscrivant ainsi dans une démarche visant à améliorer la transparence, à réduire les délais et les coûts, et à créer un registre consulaire numérique unifié.

Quant à la plateforme destinée aux communautés et aux compétences, elle vise à développer une base de données sur les citoyens à l'étranger, à faire connaître leurs qualifications, leurs associations et leurs organisations, et à les mettre en relation avec des opportunités de contribution au développement national.

Le ministère a précisé que le développe-

ment de la plateforme a été réalisé en collaboration avec le ministère de la Transformation numérique, avec la contribution d'ingénieurs mauritaniens issus des communautés établies à l'étranger. Le défi pratique demeure de garantir la facilité d'utilisation de ces services depuis différents pays, la clarté des conditions d'accès, la rapidité de traitement des dossiers, ainsi que la mise à disposition d'une assistance pour les citoyens rencontrant des difficultés techniques ou administratives.

Qu'en est-il des services bancaires et des transferts de fonds ?

L'accès aux services bancaires et aux transferts de fonds C'est un enjeu majeur dans la relation des Mauritaniens de l'étranger avec leur pays d'origine, qu'il s'agisse des familles dépendantes de ces envois, des hommes d'affaires souhaitant investir ou des citoyens ayant besoin d'effectuer régulièrement des transactions financières.

Selon l'établissement et le pays de résidence du client, les banques et les sociétés de services financiers proposent des applications et des services numériques permettant notamment de consulter les comptes, d'effectuer des virements, de régler certaines opérations et de gérer les services bancaires à distance.

Toutefois, ces services ne sont pas centralisés sur une plateforme gouvernementale unique, et les conditions d'ouverture de compte, d'utilisation des applications et de réalisation de transferts internationaux varient selon les banques, les pays et les cadres réglementaires. Il apparaît nécessaire de diffuser des informations claires et actualisées concernant les



options bancaires offertes aux résidents à l'étranger, les frais de transfert, les modalités d'ouverture de compte, les mécanismes de protection de la clientèle ainsi que les opportunités d'investissement via les canaux officiels. Par ailleurs, une coordination entre le ministère des Affaires étrangères, la Banque centrale, les banques nationales et les communautés de la diaspora pourrait permettre de développer des services mieux adaptés aux besoins des citoyens à l'étranger, tout en respectant les normes bancaires ainsi que les exigences en matière de vérification d'identité et de lutte contre le blanchiment d'argent.

Délégations du ministère des Affaires étrangères : Des consultations préalables au forum

Au cours des derniers mois, le ministère des Affaires étrangères a entamé une série de rencontres avec les communautés mauritaniennes dans plusieurs pays, afin de recueillir leurs doléances et d'associer leurs représentants à la préparation du forum des communautés.

Le 19 février 2026, une délégation ministérielle a tenu une réunion avec la communauté mauritannienne du Gabon, à Libreville ; les représentants du ministère y ont exposé les objectifs et les axes du forum, tout en recueillant les demandes et les propositions des citoyens. Le 21 février, dans le cadre de ce même processus de consultation, une autre délégation a rencontré la communauté mauritannienne du Sénégal au siège du Centre culturel mauritanien à Dakar.

La délégation ministérielle a également ren-

contré des membres de la communauté mauritannienne au Canada lors d'une réunion organisée à Montréal en mars 2026, en présence de l'ambassadeur de Mauritanie à Ottawa et de responsables du ministère ; cette rencontre visait à recueillir des propositions et des recommandations concernant la situation de la communauté et la préparation du forum.

Auparavant, début février, une rencontre avait eu lieu avec la communauté mauritannienne de la ville chinoise de Yiwu, dans le cadre de la tournée de communication et de consultation lancée par le ministère auprès des communautés à travers le monde.

Ces réunions ont porté sur les services consulaires, l'état civil, la double nationalité et la représentation parlementaire directe, ainsi que sur les mécanismes visant à renforcer les liens avec la patrie et à tirer parti de l'expertise des compétences mauritanniennes à l'étranger.

Le Forum d'octobre... un test pour transformer les revendications en décisions

La capitale, Nouakchott, se prépare à accueillir le premier forum des communautés mauritanniennes à l'étranger les 29, 30 et 31 octobre 2026. Cette initiative s'inscrit dans une volonté officielle de renforcer les liens entre les citoyens expatriés et la patrie, tout en valorisant leurs contributions économiques, sociales et scientifiques.

L'ordre du jour annoncé couvre plusieurs volets : cartographie des communautés, services de base, transferts de fonds, secteur bancaire, création d'un environnement propice aux investissements, mobilisation des compétences, transformation numérique et rôle des médias

dans le maintien du lien entre les Mauritanniens de l'étranger et leur pays.

Si le forum offre une occasion d'examiner ces questions avec la participation des représentants des communautés, des autorités publiques et du secteur privé, son succès ne dépendra ni de l'ampleur de la participation ni du nombre de sujets abordés, mais plutôt de la nature des conclusions et des mécanismes de leur mise en œuvre.

Parmi les dossiers nécessitant une approche pragmatique, citons : la mise à jour régulière des données sur les communautés, l'amélioration des services consulaires, la simplification des procédures liées à l'état civil, l'accès facilité aux services bancaires, le renforcement de la protection des citoyens en temps de crise, ainsi que la mise en place de canaux clairs pour le suivi de leurs doléances et propositions.

Par ailleurs, l'implication des compétences mauritanniennes de l'étranger dans les projets nationaux — en reliant les experts et les entreprises de la diaspora aux opportunités d'investissement et au transfert de savoir — apparaît comme un levier permettant de dépasser le cadre de la simple assistance consulaire traditionnelle dans les relations entre l'État et ses communautés. Entre l'élargissement du réseau de présence, l'évolution de la représentation parlementaire et le lancement de services numériques, le défi majeur demeure l'établissement d'une relation institutionnelle pérenne avec les citoyens mauritanniens à l'étranger ; une relation qui fasse des services un droit aisément accessible, de la concertation un processus régulier, et des expertises, transferts et investissements un levier structuré du développement national.

Académie diplomatique :

À l'école des diplomates chevronnés



A un moment où le monde traverse une période de profonde recomposition, où les équilibres de puissance évoluent sans cesse et les repères se redéfinissent dans un contexte de profondes mutations technologiques, économiques et géopolitiques qui accélèrent profondément le rythme de l'action internationale, et surtout dans un monde où l'interdépendance entre États croît constamment, former des diplomates chevronnés devient un impératif pour comprendre les évolutions en cours, en anticiper les effets et agir avec discernement sur les scènes régionales et internationales.

Dans cette situation, la diplomatie conserve un rôle essentiel : celui du dialogue, de la négociation, du rapprochement et de la recherche de convergences. Mais elle s'exerce désormais dans un paysage élargi, où États, organisations internationales, institutions publiques, entreprises, universités et société civile contribuent, chacun à leur niveau, aux dynamiques internatio-

nales.

C'est fort de ce constat que Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, a lancé en mars 2019 l'Académie diplomatique de Mauritanie dans le cadre du volet Politique étrangère de son programme électoral.

Former aujourd'hui des diplomates compétents est devenu une nécessité stratégique absolue en raison de la complexité sans précédent de la scène internationale. La diplomatie moderne ne se limite plus aux simples relations bilatérales ; elle doit répondre à des crises interconnectées et globales dont les répercussions n'épargnent aucun pays.

La constitution d'un corps diplomatique de haut niveau, rompu aux techniques de la médiation, du dialogue et qui sait bâtir des passerelles, prévenir les conflits, communiquer pour contrer la désinformation, repérer à temps pour les neutraliser les campagnes de manipulation de l'information qui visent l'État et participent du

rayonnement du pays, de sa culture et de ses valeurs est indispensable.

C'est dans le cadre de l'engagement du Président de la République que le Conseil des ministres avait adopté, dans sa réunion du 23 janvier 2020, une communication présentée par le ministère des Affaires étrangères, de la Coopération et des Mauritaniens de l'Extérieur relative à la création de l'académie diplomatique de Mauritanie.

La création de cette académie répond à un besoin urgent de doter la Mauritanie d'un service diplomatique formé aux exigences de la diplomatie contemporaine qui a pour mission de contribuer efficacement au rayonnement et à la promotion de la Mauritanie sur la scène internationale.

Placée sous la tutelle du ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération et des Mauritaniens de l'Extérieur, l'Académie diplomatique de Mauritanie est une institution publique de formation et de recherche dont le parcours est rythmé par différents formats, grands moments de rencontres et des espaces d'activités

et d'échanges dans un esprit de transmission, de pédagogie et d'innovation à travers des rencontres de haut niveau, des conférences, des simulations de négociations internationales et autres expériences immersives autour des grands enjeux des relations internationales.

Son cursus est émaillé par des ateliers, des tables rondes thématiques avec diplomates, chercheurs axés sur des débats sur des expériences immersives et interactives autour des pratiques de la diplomatie.

Il porte sur le renforcement de capacités en droit international public, en relations internationales et stimule les compétences en matière d'analyses, d'investigations, de protocoles, de techniques de négociations, d'organisation, d'approches méthodiques du travail, de langues, de documentation et de communication.

L'académie vise la formation continue et le perfectionnement des anciens fonctionnaires et l'amélioration des compétences des jeunes diplomates sortant de l'Ecole Nationale d'Administration, du Journalisme et de la Magistrature et les fonctionnaires professionnels issus du recrutement direct.

Plus généralement, elle a pour mission d'assurer le perfectionnement pour les fonctionnaires du ministère, à travers un renforcement des capacités en droit international public, en relations internationales, en analyse, en capacité rédactionnelle, en protocole, en droit diplomatique, en techniques de négociation, en organisation et méthodologie de travail, en langues, en archivage et en communication. Elle offre ainsi des sessions de formation continue de mise à niveau destinée à parfaire les méthodes de travail, à renforcer les capacités, dispense des formations spéciales à l'intention des diplomates affectés à l'extérieur, y compris les chefs de mission, pour les initier à un ensemble de règles, de comportements et d'informations : connaissance des principales conventions internationales, protocole, respect du pays hôte, etc.

Elle organise et gère un cycle de conférences thématiques qui sont animées par des diplomates de notoriété internationale, conduit la recherche, les études et les analyses prospectives sur les grandes questions nationales et internationales et



promeut les publications, les études et recherches à travers les outils de communication moderne.

Forum de rencontres ouvertes à la réflexion et à l'anticipation

L'Académie sert au Ministère comme Think Tank d'analyse stratégique et politique, à l'intention du management politique du pays mais aussi pour les besoins de la recherche et des études de perspective et de prospective. A cette fin, il est institué au sein de l'académie diplomatique, un organe consultatif dénommé «Conseil académique» dont la mission consiste à produire des expertises et avis sur les questions d'ordre diplomatique et de concevoir les modules de formation spécifique à l'académie.

Les membres de son conseil sont choisis parmi des personnalités distinguées par leur connaissance ou / et leur expérience dans les domaines de la diplomatie dans ses multiples dimensions.

Spécifiquement, l'Académie diplomatique entend servir en tant qu'outil de diplomatie publique qui fonctionnerait comme lieu de mémoire constituant une passerelle entre les générations de diplomates. C'est à ce titre que l'académie diplomatique de Mauritanie s'est engagée dans un partenariat avec le club diplomatique de Nouakchott dont les membres sont associés à ses activités, notamment en tant que conférenciers ou intervenants dans les séminaires thématiques.

Elle se veut aussi un forum de rencontres ouvertes à la réflexion et à l'anticipation,

ce qui suppose une spécialisation dans l'organisation des séminaires, des colloques et autres tables rondes portant sur différentes thématiques.

L'académie est également un cadre de débats directs et conviviaux réservé aux diplomates en fonction et, notamment, pour les «retraites des Ambassadeurs» et autres séminaires destinés, exclusivement, au personnel du ministère des Affaires étrangères, de la Coopération et des Mauritaniens de l'Extérieur (conférence des Ambassadeurs).

Elle est un endroit bien indiqué pour la célébration des événements diplomatiques et autres cérémonies organisées à l'honneur des diplomates étrangers résidant à Nouakchott ou des visiteurs de marque.

En tant qu'administration spécialisée, l'académie diplomatique de Mauritanie a vocation de promouvoir des partenariats avec les institutions similaires et de développer, à toute fin utile, sur la base des mémorandums et protocoles d'accords, les échanges d'expériences et des connaissances entre les diplomates des pays frères et amis ainsi que ceux des organisations régionales et internationales. L'Académie diplomatique de Mauritanie est aujourd'hui un creuset qui capitalise une soixantaine d'années d'expériences et de pratiques diplomatiques conduite par des diplomates chevronnés, hors pair, des hommes incomparables qui se sont donnés corps et âme au service de la Nation, qui l'ont fait connaître et admirer et qui ont porté haut ses principes et ses valeurs.

HMS



الوكالة الموريتانية للأنباء

Agence Mauritanienne d'Information

